

Plan d'études des Maîtrises universitaires (Ma) en traduction de la FTI

Ma en traduction spécialisée (MATS)
e-Ma en traduction spécialisée (e-MATS)¹
Ma en traduction et technologies (MATT)
Ma en traduction et communication spécialisée multilingue (MATCOM)

CHOIX DES COURS	2
I. Liste des enseignements par domaine de l'enseignement	3
II. Crédits exigés au tronc commun par domaine de l'enseignement	5
III. Crédits exigés par cursus d'études	7
Maîtrise universitaire en traduction spécialisée (MATS)	7
Maîtrise universitaire en traduction et technologies (MATT)	8
Maîtrise universitaire en traduction et communication spécialisée multilingue (MATCOM).....	9
IV. Répartition des enseignements par semestre : parcours recommandé.....	10
Enseignements du tronc commun.....	10
Enseignements de chaque Ma hors tronc commun	11
V. Combinaisons linguistiques possibles	12
VI. Description des enseignements	13
Annexe	39
Termes et définitions	39
Codes, abréviations et acronymes.....	39
Notes.....	40
Contrôle des connaissances	40
Utilisation de documentation pendant les examens.....	40
Modalités d'application des dispositions transitoires	41
A. Dispositions concernant les étudiant-es qui décident de poursuivre leurs études selon l'ancien plan d'études (option recommandée aux étudiant-es qui ont validé au moins 60 crédits dans le cadre de l'ancien plan d'études)	41
B. Dispositions concernant les étudiant-es qui décident de poursuivre leurs études selon le nouveau plan d'études	42
C. Dispositions concernant le cours de Méthodologie de la recherche / Séminaire de recherche pour les étudiant-es de MATT ayant commencé leurs études avant septembre 2018	42
Tableau de correspondance	43
Tableau comparatif des cours	44

¹ Les e-MATS sans mention, e-MATS - mention Traduction juridique et institutionnelle et e-MATS - mention Traductologie sont réservées aux étudiant-es ayant la combinaison A (arabe) – B (français et/ou anglais).

CHOIX DES COURS

Le présent plan d'études offre un vaste choix : le plan d'études personnel dépend du **nombre de langues passives** et du **type de Ma choisi** au deuxième semestre (« cursus d'études »).

Le plan d'études est organisé par domaines de l'enseignement. Pour chaque domaine, un nombre minimum de crédits est exigé. Une partie des cours exigés relèvent du **tronc commun**, à privilégier en première année, et une autre partie de la spécialisation, c'est-à-dire du **type de Ma et de la mention choisis**.

En résumé, les crédits des Ma se répartissent en trois catégories :

- **Les crédits ECTS liés aux cours du tronc commun** (voir section II. Crédits exigés au tronc commun par domaine de l'enseignement) ;
- **Les crédits ECTS liés aux cours correspondant au type de Ma choisi** (voir section III. Crédits exigés par cursus d'études) ;
- **Les crédits ECTS liés au mémoire.**

Pour obtenir leur diplôme, **les étudiant-es ayant une langue passive (1L)** doivent valider, au total, 90 crédits ECTS : 44 crédits du tronc commun, 22 crédits d'enseignements supplémentaires et 24 crédits du mémoire de fin d'études.

Les étudiant-es ayant deux langues passives (2L) doivent valider, au total, 120 crédits ECTS : 60 crédits du tronc commun, 36 crédits d'enseignements supplémentaires et 24 crédits du mémoire de fin d'études.

Les étudiant-es ayant trois langues passives (3L) doivent valider, au total, 120 crédits ECTS : 68 crédits du tronc commun, 28 crédits d'enseignements supplémentaires et 24 crédits du mémoire de fin d'études.

La maîtrise est réussie lorsque, dans chaque domaine de l'enseignement, tous les crédits requis (obtenus, d'une part, à des cours relevant du tronc commun et, d'autre part, à des cours liés au type de Ma et à la mention) ont été validés.

I. Liste des enseignements par domaine de l'enseignement

Traduction argumentée et révision

Code	Intitulé de l'enseignement	Crédits
xx	Traduction argumentée B1-A	6
xx	Traduction, révision et post-édition B1-A	6
xx	Traduction argumentée B2-A	6
xx	Traduction, révision et post-édition B2-A	6
xx	Traduction argumentée B3-A	6
xx	Traduction, révision et post-édition B3-A	6

Traductologie

Code	Intitulé de l'enseignement	Crédits
xx	Introduction à la traductologie	4
xx	Traductologie appliquée	4
xx	Méthodologie de la recherche	4
xx	Séminaire de traductologie	4
xx	Nouvelles perspectives en traductologie	4
xx	Critique des traductions	4
xx	Approche et méthodes de la traduction littéraire	4

Spécialités

Code	Intitulé de l'enseignement	Crédits
xx	Droit – Droit international	4
xx	Droit – Organisations internationales et européennes	4
xx	Droit – langue A – cours 1 ²	4
xx	Droit – langue A – cours 2	4
xx	Économie – Microéconomie	4
xx	Économie – Macroéconomie	4
xx	Économie – Finances publiques et échanges internationaux	4
xx	Économie et transcréation – Finance et marketing multilingue [♦]	4
xx	Introduction à l'étude des sciences et des techniques	4

Traduction spécialisée

Code	Intitulé du cours	Crédits
xx	Traduction juridique et institutionnelle B1-A – cours 1	4
xx	Traduction juridique et institutionnelle B1-A – cours 2	4
xx	Traduction juridique et institutionnelle B2-A – cours 1	4
xx	Traduction juridique et institutionnelle B2-A – cours 2	4
xx	Traduction juridique et institutionnelle B3-A – cours 1	4
xx	Traduction juridique et institutionnelle B3-A – cours 2	4
xx	Traduction économique et financière B1-A – cours 1	4
xx	Traduction économique et financière B1-A – cours 2	4
xx	Traduction économique et financière B2-A – cours 1	4
xx	Traduction économique et financière B2-A – cours 2	4
xx	Traduction économique et financière B3-A – cours 1	4
xx	Traduction économique et financière B3-A – cours 2	4
xx	Traduction technique et scientifique ³	4
xx	Traduction littéraire ⁴	4

² Ce cours n'est pas ouvert aux étudiant-es ayant obtenu des crédits au cours « Initiation au droit (langue A) » du Ba en communication multilingue, qui permet l'accès direct au cours 2 de Droit en langue A et au cours 1 de Droit en langue B de la Ma.

[♦] Cours offert dans deux domaines.

³ Enseignement selon le programme du département ou de l'unité.

⁴ Enseignement selon le programme du département ou de l'unité.

Technologies de la traduction

Code	Intitulé du cours	Crédits
xx	Traduction assistée par ordinateur	4
xx	Traduction automatique 1 – Systèmes et architecture	4
xx	Traduction automatique 2 – Pré-édition, post-édition et évaluation	4
xx	Terminologie	4
xx	Terminographie	4
xx	Terminotique	4
xx	Corpus pour la traduction	4
xx	Ingénierie linguistique ⁵	4
xx	Technologies web et multimédia ⁶	4
xx	XML et documents multilingues	4
xx	Localisation [♦]	4
xx	Gestion de projets et assurance de la qualité [♦]	4

Communication spécialisée multilingue

Code	Intitulé du cours	Crédits
xx	Communication écrite spécialisée A	4
xx	Communication écrite spécialisée B (anglais)	4
xx	Pratiques de la communication-monde à l'ère numérique	4
xx	Économie et transcréation – Finance et marketing multilingue [♦]	4
xx	Gestion du multilinguisme	4
xx	Politique et aménagement linguistiques	4
xx	Localisation [♦]	4
xx	Gestion de projets et assurance de la qualité [♦]	4
xx	Traduction audiovisuelle	4

Déontologie et pratique professionnelle

Code	Intitulé du cours	Crédits
xx	Déontologie et pratique professionnelle (séminaire et stage)	4
xx	Stage relevant du TIM (seulement option MATT)	4

Mémoire

Code	Intitulé du cours	Crédits
xx	Mémoire	24

Options

Peuvent être validés en option :

- les enseignements de Ma à la FTI qui ne sont pas validés dans les domaines susmentionnés (les cours de traduction doivent correspondre à la combinaison linguistique de l'étudiant-e) ;
- un stage relevant du TIM (seulement pour les étudiant-es de MATT) ;
- le séminaire de déontologie et pratique professionnelle pour MATS (seulement mention traductologie), MATCOM et MATT ;
- d'autres enseignements de l'UNIGE pertinents pour la mention choisie, sur proposition de l'étudiant-e et avec approbation de la conseillère académique pour la Ma et du directeur / de la directrice de département ou du / de la responsable d'unité ;
- des enseignements dans une autre université en Suisse ou à l'étranger, sur proposition de l'étudiant-e et après approbation de la conseillère académique, du / de la responsable de la mobilité dans la langue concernée et du directeur / de la directrice de département ou du / de la responsable d'unité.

⁵ Cours réservé aux étudiant-es de la MATT et de la MATIM.

⁶ Cours réservé aux étudiant-es de la MATT et de la MATIM.

♦ Cours offert dans deux domaines.



II. Crédits exigés au tronc commun par domaine de l'enseignement

Code	Intitulé du cours	Crédits ECTS
Traduction argumentée et révision		
<i>Un enseignement de traduction argumentée et un enseignement de traduction, révision et post-édition pour chaque langue B</i>		
xx	Traduction argumentée B1-A	6
xx	Traduction, révision et post-édition B1-A	6
xx	Traduction argumentée B2-A	6
xx	Traduction, révision et post-édition B2-A	6
xx	Traduction argumentée B3-A	6
xx	Traduction, révision et post-édition B3-A	6
<i>Total crédits ECTS :</i>		
	1L	12
	2L	24
	3L	36
Traductologie		
<i>Méthodologie de la recherche et Introduction à la traductologie* (obligatoires)</i>		
xx	Méthodologie de la recherche	4
xx	Introduction à la traductologie	4
xx	Traductologie appliquée	4
xx	Séminaire de traductologie	4
xx	Nouvelles perspectives en traductologie	4
xx	Critique des traductions	4
<i>Total crédits ECTS :</i>		
	1L, 2L, 3L	8
Spécialités		
<i>2 enseignements à choix parmi les suivants</i>		
xx	Droit – Droit international	4
xx	Droit – Organisations internationales et européennes	4
xx	Droit – langue A – cours 1	4
xx	Droit – langue A – cours 2	4
xx	Économie – Microéconomie	4
xx	Économie – Macroéconomie	4
xx	Économie – Finances publiques et échanges internationaux	4
xx	Introduction à l'étude des sciences et des techniques	4
<i>Total crédits ECTS :</i>		
	1L, 2L, 3L	8

* Les étudiant-es ayant suivi un cours de théorie de la traduction peuvent demander à la conseillère académique à valider un autre cours de traductologie du tronc commun.

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traduction spécialisée		
<i>1L : 2 enseignements à choix parmi les suivants 2L ou 3L : 3 enseignements à choix parmi les suivants</i>		
xx	Traduction juridique et institutionnelle B1-A – cours 1	4
xx	Traduction juridique et institutionnelle B1-A – cours 2	4
xx	Traduction juridique et institutionnelle B2-A – cours 1	4
xx	Traduction juridique et institutionnelle B2-A – cours 2	4
xx	Traduction juridique et institutionnelle B3-A – cours 1	4
xx	Traduction juridique et institutionnelle B3-A – cours 2	4
xx	Traduction économique et financière B1-A – cours 1	4
xx	Traduction économique et financière B1-A – cours 2	4
xx	Traduction économique et financière B2-A – cours 1	4
xx	Traduction économique et financière B2-A – cours 2	4
xx	Traduction économique et financière B3-A – cours 1	4
xx	Traduction économique et financière B3-A – cours 2	4
xx	Traduction technique et scientifique ⁷	4
xx	Traduction littéraire ⁷	4
<i>Total crédits ECTS :</i>		1L 8 2L, 3L 12
Technologies de la traduction		
<i>1L ou 2L : Traduction assistée par ordinateur (obligatoire⁸) ainsi qu'un enseignement à choisir parmi les suivants 3L : Traduction assistée par ordinateur (obligatoire⁸)</i>		
xx	Traduction assistée par ordinateur	4
xx	Traduction automatique 1 – Systèmes et architecture	4
xx	Terminologie	4
xx	Terminographie	4
xx	Corpus pour la traduction	4
<i>Total crédits ECTS :</i>		1L, 2L 8 3L 4
Total du tronc commun pour une Ma à 1 langue B (1L)		44
Total du tronc commun pour une Ma à 2 langues B (2L)		60
Total du tronc commun pour une Ma à 3 langues B (3L)		68

⁷ Enseignement selon le programme du département ou de l'unité.

⁸ Le cours Traduction assistée par ordinateur est obligatoire, sauf pour les étudiant-es ayant déjà suivi des cours d'outils d'aide à la traduction dans le cadre d'un Ba. Ces étudiant-es choisissent librement 2 enseignements (1L ou 2L) ou 1 enseignement (3L) parmi les enseignements du tronc commun pour le domaine *technologies de la traduction*.

III. Crédits exigés par cursus d'études Maîtrise universitaire en traduction spécialisée (MATS)

	Nombre de langues B	CRÉDITS ECTS DU TRONC COMMUN					CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA MATS					MÉMOIRE	Total des crédits ECTS
		Trad. arg. et révision	Traductologie	Spécialités	Trad. spécialisée	Technologies	Traductologie	Spécialités	Trad. spécialisée	Options	Déontologie et prat. professionnelle	Mémoire en trad. spécialisée	
1. MATS	1L	12	8	8	8	8	-	4	8	6	4	24	90
	2L	24	8	8	12	8	-	4	20	8	4	24	120
	3L	36	8	8	12	4	-	-	24	-	4	24	120
2. MATS – mention Traduction juridique et institutionnelle*	1L	12	8	8	8	8	-	4	8	6	4	24	90
	2L	24	8	8	12	8	-	4	20	8	4	24	120
3. MATS – mention Traduction économique et financière*	1L	12	8	8	8	8	-	4	8	6	4	24	90
	2L	24	8	8	12	8	-	4	20	8	4	24	120
4. MATS – mention Traductologie	1L	12	8	8	8	8	16	-	-	6	-	24	90
	2L	24	8	8	12	8	16	-	12	8	-	24	120

Clé de lecture : pour totaliser les 90 ou 120 crédits nécessaires à l'obtention du diplôme, il faut avoir validé tous les crédits figurant sur la ligne pertinente (selon la mention et le nombre de langues) : tous les « crédits ECTS du tronc commun » (en gris), tous les « crédits supplémentaires pour la MATS » (en bleu) et les crédits du mémoire (en rose). Ainsi, par exemple, un-e étudiant-e de MATS ayant 2 langues passives (2L) doit obtenir au minimum 32 crédits dans le domaine *traduction spécialisée*.

* Conditions particulières :

2. Mention Traduction juridique et institutionnelle

Avec une langue B (1L) :

- 8 crédits en traduction juridique (domaine *traduction spécialisée*)
- 16 crédits en droit (domaines *spécialités et options*)
- 24 crédits du mémoire en traduction juridique ou droit comparé pour la traduction (domaine *mémoire*).

Avec deux langues B (2L) :

- 16 crédits en traduction juridique (domaine *traduction spécialisée*)
- 16 crédits en droit (domaines *spécialités et/ou options*)
- 24 crédits du mémoire en traduction juridique ou droit comparé pour la traduction (domaine *mémoire*)

Remarque :

Le cours Droit – langue A – cours 1 (domaine *spécialités*) n'est pas ouvert aux étudiant-es ayant suivi le cours Initiation au droit en langue A du Ba en communication multilingue. Le cours Droit – langue A – cours 1 peut être validé dans les langues B, à condition que l'étudiant-e ait validé le cours 1 de droit ou le cours Initiation au droit du Ba dans sa langue A.

3. Mention Traduction économique et financière

Avec une langue B (1L) :

- 8 crédits en traduction économique (domaine *traduction spécialisée*)
- 16 crédits en économie (domaines *spécialités et/ou options*)
- 24 crédits du mémoire en traduction économique ou financière (domaine *mémoire*)

Avec deux langues B (2L) :

- 16 crédits en traduction économique (domaine *traduction spécialisée*)
- 16 crédits en économie (domaines *spécialités et/ou options*)
- 24 crédits du mémoire en traduction économique ou financière (domaine *mémoire*)

e-MATS sans mention, mention Traduction juridique et institutionnelle, mention Traductologie

Les étudiant-es de e-MATS suivent le même cursus que les autres étudiant-es de la MATS. Pour les spécificités liées à ce format, prière de se référer à la directive en la matière.

Maîtrise universitaire en traduction et technologies (MATT)

	Nombre de langues B	CRÉDITS ECTS DU TRONC COMMUN					CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA MATT		MÉMOIRE	Total des crédits ECTS
		Trad. arg. et révision	Traductologie	Spécialités	Trad. spécialisée	Technologies	Technologies	Options	Mémoire en technologies de la traduction	
1. MATT	1L	12	8	8	8	8	20	2	24	90
	2L	24	8	8	12	8	24	12	24	120
2. MATT – mention Terminologie*	1L	12	8	8	8	8	20	2	24	90
	2L	24	8	8	12	8	24	12	24	120
3. MATT – mention Localisation et traduction automatique*	1L	12	8	8	8	8	20	2	24	90
	2L	24	8	8	12	8	24	12	24	120

Clé de lecture : pour totaliser les 90 ou 120 crédits nécessaires à l'obtention du diplôme, il faut avoir validé tous les crédits figurant sur la ligne pertinente (selon la mention et le nombre de langues) : tous les « crédits ECTS du tronc commun » (en gris), tous les « crédits supplémentaires pour la MATT » (en bleu) et les crédits du mémoire (en rose). Ainsi, par exemple, un-e étudiant-e de MATT ayant 2 langues passives (2L) doit obtenir au minimum 32 crédits dans le domaine *technologies*.

* Conditions particulières :

2. Mention Terminologie

Sont obligatoires :

- Terminologie
- Terminographie
- Terminotique
- Corpus pour la traduction
- XML et documents multilingues
- Mémoire en terminologie

3. Mention Localisation et traduction automatique

Sont obligatoires :

- Traduction automatique 1 – Systèmes et architecture
- Traduction automatique 2 – Pré-édition, post-édition et évaluation
- Localisation
- Gestion de projets et assurance de la qualité
- XML et documents multilingues
- Mémoire en localisation ou en traduction automatique

Maîtrise universitaire en traduction et communication spécialisée multilingue (MATCOM)

	Nombre de langues B	CRÉDITS ECTS DU TRONC COMMUN					CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA MATCOM			MÉMOIRE	Total des crédits ECTS
		Trad. arg. et révision	Traductologie	Spécialités	Trad. spécialisée	Technologies	Spécialités	Communication spécialisée multilingue	Options	Mémoire en trad. et communication spécialisée multilingue	
MATCOM*	1L	12	8	8	8	8	-	20	2	24	90
	2L	24	8	8	12	8	4	20	12	24	120
	3L	36	8	8	12	4	4	20	4	24	120

Clé de lecture : pour totaliser les 90 ou 120 crédits nécessaires à l'obtention du diplôme, il faut avoir validé tous les crédits figurant sur la ligne pertinente (selon le nombre de langues) : tous les « crédits ECTS du tronc commun » (en gris), tous les « crédits supplémentaires pour la MATCOM » (en bleu) et les crédits du mémoire (en rose). Ainsi, par exemple, un-e étudiant-e de MATCOM ayant 2 langues passives (2L) doit obtenir au minimum 12 crédits dans le domaine *spécialités*.

* Conditions particulières :

Sont obligatoires :

- Communication écrite spécialisée A
- Pratiques de la communication-monde à l'ère numérique
- Trois enseignements à choix parmi les suivants
 - Communication écrite spécialisée B (anglais)
 - Économie et transcréation – Finance et marketing multilingue
 - Gestion du multilinguisme
 - Politique et aménagement linguistiques
 - Traduction audiovisuelle
 - Localisation
 - Gestion de projets et assurance de la qualité
- Au moins un cours supplémentaire de la liste des enseignements à choix ci-dessus validé à titre d'option ; il est également possible de suivre des cours de communication de la Faculté des Sciences de la société (à définir avec la conseillère académique chargée de la Ma)
- Mémoire en traduction et communication spécialisée multilingue (domaine *mémoire*)

IV. Répartition des enseignements par semestre : parcours recommandé

Enseignements du tronc commun

Total crédits ECTS⁹ : 1L : 44 crédits ou 10 cours ; 2L : 60 crédits ou 13 cours ; 3L : 68 crédits ou 14 cours

‡ Cours obligatoires pour toutes les combinaisons linguistiques (sauf exception prévue à la section 2)

Année 1 – Semestre d'automne	Année 1 – Semestre de printemps	Total des crédits ECTS		
		1L	2L	3L
Traduction argumentée et révision ‡ Traduction argumentée B1-A – Cours 1 (6) Traduction argumentée B2-A – Cours 1 (6) Traduction argumentée B3-A – Cours 1 (6)	Traduction argumentée et révision ‡ Traduction, révision et post-édition B1-A (6) Traduction, révision et post-édition B2-A (6) Traduction, révision et post-édition B3-A (6)	12	24	36
Traductologie ‡ Méthodologie de la recherche (4) 1L, 2L, 3L : 1 cours à choix (0 ou 4) : Introduction à la traductologie Traductologie appliquée	Traductologie 1L, 2L, 3L : 1 cours à choix (0 ou 4) : Nouvelles perspectives en traductologie Séminaire de traductologie Critique des traductions	8	8	8
Spécialités 1L, 2L, 3L : 1 cours à choix (4) : Droit – langue A – Cours 1 Droit international Économie – Microéconomie Économie – Finances publiques et échanges internationaux <i>Selon le programme de l'unité :</i> Introduction à l'étude des sciences et des techniques	Spécialités 1L, 2L, 3L : 1 cours à choix (4) : Droit – langue A – Cours 2 Droit – Organisations internationales et européennes Économie – Macroéconomie	8	8	8
Traduction spécialisée 1L : 1 cours à choix (4) : 2L, 3L : 2 cours à choix (8) : Traduction juridique et institutionnelle B1-A – Cours 1 Traduction juridique et institutionnelle B2-A – Cours 1 Traduction juridique et institutionnelle B3-A – Cours 1 Traduction économique et financière B1-A – Cours 1 Traduction économique et financière B2-A – Cours 1 Traduction économique et financière B3-A – Cours 1 <i>Selon le programme de l'unité :</i> Traduction technique et scientifique Traduction littéraire	Traduction spécialisée 1L, 2L, 3L : 1 cours à choix (4) : Traduction juridique et institutionnelle B1-A – Cours 2 Traduction juridique et institutionnelle B2-A – Cours 2 Traduction juridique et institutionnelle B3-A – Cours 2 Traduction économique et financière B1-A – Cours 2 Traduction économique et financière B2-A – Cours 2 Traduction économique et financière B3-A – Cours 2 <i>Selon le programme de l'unité :</i> Traduction littéraire	8	12	12
Technologies de la traduction ‡ Traduction assistée par ordinateur (4) 1L, 2L : 1 cours à choix (0 ou 4) : Traduction automatique 1 – Systèmes et architecture Terminologie Terminographie	Technologies de la traduction 1L, 2L : 1 cours à choix (0 ou 4) : Corpus pour la traduction	8	8	4

⁹ En fonction de la Ma choisie, du nombre de langues B et du programme des cours, d'autres parcours sont possibles. Le total de crédits ECTS recommandé par an est de 60. Pour les étudiant-es ayant 1L, il est recommandé d'ajouter 4 cours à 4 crédits aux 44 crédits du tronc commun la première année. Pour les étudiant-es de MATS ayant 2L, il est recommandé de suivre au deuxième semestre un cours 2 supplémentaire du domaine *traduction spécialisée* si les crédits correspondants sont exigés pour la Ma choisie et si le cours 1 de la même matière a été suivi au premier semestre. D'un point de vue général, il est recommandé de consulter le programme des cours (sur le [site de la FTI](#)) pour prendre connaissance des implications découlant du choix des enseignements pour chaque combinaison et cursus.

Enseignements de chaque Ma hors tronc commun

Répartition des cours par semestre

La séquence des cours est modulée en fonction des choix et du programme des cours (voir Espace étudiant sur le [site de la FTI](#)). Suivre les cours exigés pour la Ma concernée sur 3 ou 4 semestres en fonction du nombre de langues, des cours exigés par cursus (cf. section II) et du programme des cours. Dans certains cas, la Ma à 90 crédits (1 L) est terminée en 4 semestres au lieu de 3.

Domaine	Automne	Printemps
Traduction argumentée et révision	Traduction argumentée B1-A Traduction argumentée B2-A Traduction argumentée B3-A	Traduction, révision et post-édition B1-A Traduction, révision et post-édition B2-A Traduction, révision et post-édition B3-A
Traductologie	Introduction à la traductologie Traductologie appliquée Méthodologie de la recherche	Critique des traductions Séminaire de traductologie Nouvelles perspectives en traductologie Approches et méthodes de la traduction littéraire
Spécialités	Droit – Droit international Droit – langue A – cours 1 Économie – Microéconomie Économie – Finances publiques et échanges internationaux Introduction à l'étude des sciences et des techniques	Droit – Organisations internationales et européennes Droit – langue A – cours 2 Économie – Macroéconomie Économie et transcréation – Finance et marketing multilingue
Traduction spécialisée	Traduction juridique et institutionnelle B1-A – cours 1 Traduction juridique et institutionnelle B2-A – cours 1 Traduction juridique et institutionnelle B3-A – cours 1	Traduction juridique et institutionnelle B1-A – cours 2 Traduction juridique et institutionnelle B2-A – cours 2 Traduction juridique et institutionnelle B3-A – cours 2
	Traduction économique et financière B1-A – cours 1 Traduction économique et financière B2-A – cours 1 Traduction économique et financière B3-A – cours 1	Traduction économique et financière B1-A – cours 2 Traduction économique et financière B2-A – cours 2 Traduction économique et financière B3-A – cours 2
	Traduction technique et scientifique ((uniquement EN-FR) Traduction littéraire* (uniquement DE-FR)	Traduction littéraire* (uniquement EN-FR)
Technologies de la traduction	Traduction assistée par ordinateur Traduction automatique 1 – Systèmes et architecture Terminologie Terminographie Localisation Ingénierie linguistique ¹⁰ XML et documents multilingues Technologies web et multimédia ¹¹	Traduction automatique 2 – Pré-édition, post-édition et évaluation Terminotique Corpus pour la traduction Gestion de projets et assurance de la qualité
Communication spécialisée multilingue	Communication écrite spécialisée A/FR, ES, DE, IT Pratiques de la communication-monde à l'ère numérique Communication écrite spécialisée B (EN) Localisation Gestion du multilinguisme	Communication écrite spécialisée A/AR, EN Traduction audiovisuelle Économie et transcréation – Finance et marketing multilingue Gestion de projets et assurance de la qualité Politique et aménagement linguistiques*

* Selon le programme de l'unité.

¹⁰ Cours réservé aux étudiant-es de la MATT et de la MATIM.

¹¹ Cours réservé aux étudiant-es de la MATT et de la MATIM.

* L'ordre des cours « Politique et aménagement linguistiques » et « Gestion du multilinguisme » peut être inversé ponctuellement (consulter le programme des cours).

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Déontologie et pratique professionnelle	Déontologie et pratique professionnelle (séminaire et stage) ¹² Stage relevant du TIM (option en MATT)	Déontologie et pratique professionnelle (séminaire et stage) ¹³ Stage relevant du TIM (option en MATT)
---	--	--

V. Combinaisons linguistiques possibles

Types de maîtrises	Mentions	Nombre de langues B	Langues B possibles selon la langue A					
			AR	DE	EN	ES	FR	IT
MATS	1. MATS	1L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
		2L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
		3L		EN, ES, FR, IT			DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
	2. MATS – mention Traduction juridique et institutionnelle	1L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
		2L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
	3. MATS – mention Traduction économique et financière	1L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
		2L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
	4. MATS – mention Traductologie	1L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
		2L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
	e-MATS	e-MATS – sans mention, mention Traduction juridique et institutionnelle, et mention Traductologie	1L	EN, FR				
2L			EN, FR					
MATT		1L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
		2L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
MATCOM		1L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
		2L	EN, FR	EN, ES, FR, IT	ES, FR	EN, FR	DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR
		3L		EN, ES, FR, IT			DE, EN, ES, IT, RU	DE, EN, FR

¹² Pour les étudiant-es ayant opté pour un cursus dans lequel « Déontologie et pratique professionnelle » est obligatoire, il est recommandé de suivre ce séminaire au printemps de la première année, puis d'effectuer le stage de traduction ultérieurement (voir la directive en la matière).

¹³ Pour les étudiant-es ayant opté pour un cursus dans lequel « Déontologie et pratique professionnelle » est obligatoire, il est recommandé de suivre ce séminaire au printemps de la première année, puis d'effectuer le stage de traduction ultérieurement (voir la directive en la matière).

VI. Description des enseignements

Traduction argumentée et révision Ma

Traduction argumentée B1-A

42 heures

CS

3h/semaine

6 crédits

Objectifs :

Préparer aux conditions d'exercice de la profession. Développer la capacité de justifier ses choix de traduction et de démontrer l'adéquation de sa traduction dans diverses situations de communication.

Descriptif :

Pour divers types de textes, identification des difficultés dans le texte de départ et justification des stratégies de traduction adoptées en fonction du contexte.

Compétences visées :

Acquisition des aptitudes propres à la traduction professionnelle ; capacité de hiérarchiser les priorités face aux textes ; capacité de porter un regard critique sur sa propre démarche et sur des traductions publiées ; capacité de gérer les problèmes liés aux éventuels défauts du texte de départ ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique (y compris auprès d'experts) ; capacité de justifier l'interprétation du texte en utilisant le métalangage approprié.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

Traduction argumentée et révision Ma

Traduction, révision et post-édition B1-A

42 heures

CS

3h/semaine

6 crédits

Objectifs :

Renforcer la capacité de produire des traductions conformes aux exigences de la traduction professionnelle ainsi que la capacité de réviser ou post-éditer des traductions.

Descriptif :

Travail sur des textes complexes, représentatifs de la pratique professionnelle dans la combinaison linguistique considérée. Accent également mis sur la pratique de la révision et de l'édition de textes traduits ou pré-traduits en langue A, selon les normes de correction linguistique et de contrôle de la qualité pratiquées dans la profession. Sensibilisation aux différences de démarches entre révision et post-édition. Exercices pour appliquer les règles générales de la post-édition à des types de textes différents.

Compétences visées :

Développement de la faculté d'adaptation à des textes, à des clients et à des contextes d'utilisation différents ; capacité de cibler ses traductions et d'augmenter la lisibilité du texte d'arrivée ; capacité de fournir des traductions de qualité en respectant les contraintes propres au métier ; connaissance des normes et des critères qui s'appliquent à des services de traduction ; capacité de relire, de réviser ou de post-éditer une traduction ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 3 heures) en deux parties : traduction – 2 heures (épreuve comptant pour deux tiers de la note ; longueur du texte : environ 350 mots) et révision – 1 heure (épreuve comptant pour un tiers de la note ; longueur du texte : environ 200 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traduction argumentée et révision

Ma

Traduction argumentée B2-A

42 heures

CS

3h/semaine

6 crédits

Objectifs :

Préparer aux conditions d'exercice de la profession. Développer la capacité de justifier ses choix de traduction et de démontrer l'adéquation de sa traduction dans diverses situations de communication.

Descriptif :

Pour divers types de textes, identification des difficultés dans le texte de départ et justification des stratégies de traduction adoptées en fonction du contexte.

Compétences visées :

Acquisition des aptitudes propres à la traduction professionnelle ; capacité de hiérarchiser les priorités face aux textes ; capacité de porter un regard critique sur sa propre démarche et sur des traductions publiées ; capacité de gérer les problèmes liés aux éventuels défauts du texte de départ ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique (y compris auprès d'experts) ; capacité de justifier l'interprétation du texte en utilisant le métalangage approprié.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

Traduction argumentée et révision

Ma

Traduction, révision et post-édition B2-A

42 heures

CS

3h/semaine

6 crédits

Objectifs :

Renforcer la capacité de produire des traductions conformes aux exigences de la traduction professionnelle ainsi que la capacité de réviser ou post-éditer des traductions.

Descriptif :

Travail sur des textes complexes, représentatifs de la pratique professionnelle dans la combinaison linguistique considérée. Accent également mis sur la pratique de la révision et de l'édition de textes traduits ou pré-traduits en langue A, selon les normes de correction linguistique et de contrôle de la qualité pratiquées dans la profession. Sensibilisation aux différences de démarches entre révision et post-édition. Exercices pour appliquer les règles générales de la post-édition à des types de textes différents.

Compétences visées :

Développement de la faculté d'adaptation à des textes, à des clients et à des contextes d'utilisation différents ; capacité de cibler ses traductions et d'augmenter la lisibilité du texte d'arrivée ; capacité de fournir des traductions de qualité en respectant les contraintes propres au métier ; connaissance des normes et des critères qui s'appliquent aux services de traduction ; capacité de relire, de réviser ou de post-éditer une traduction ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 3 heures) en deux parties : traduction – 2 heures (épreuve comptant pour deux tiers de la note ; longueur du texte : environ 350 mots) et révision – 1 heure (épreuve comptant pour un tiers de la note ; longueur du texte : environ 200 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traduction argumentée et révision

Ma

Traduction argumentée B3-A

42 heures

CS

3h/semaine

6 crédits

Objectifs :

Se préparer aux conditions d'exercice de la profession. Développer la capacité de justifier ses choix de traduction et de démontrer l'adéquation de sa traduction dans diverses situations de communication.

Descriptif :

Pour divers types de textes, identification des difficultés dans le texte de départ et justification des stratégies de traduction adoptées en fonction du contexte.

Compétences visées :

Acquisition des aptitudes propres à la traduction professionnelle ; capacité de hiérarchiser les priorités face aux textes ; capacité de porter un regard critique sur sa propre démarche et sur des traductions publiées ; capacité de gérer les problèmes liés aux éventuels défauts du texte de départ ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique (y compris auprès d'experts) ; capacité de justifier l'interprétation du texte en utilisant le métalangage approprié.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

Traduction argumentée et révision

Ma

Traduction, révision et post-édition B3-A

42 heures

CS

3h/semaine

6 crédits

Objectifs :

Renforcer la capacité de produire des traductions conformes aux exigences de la traduction professionnelle ainsi que la capacité de réviser ou post-éditer des traductions.

Descriptif :

Travail sur des textes complexes, représentatifs de la pratique professionnelle dans la combinaison linguistique considérée. Accent également mis sur la pratique de la révision et de l'édition de textes traduits ou pré-traduits en langue A, selon les normes de correction linguistique et de contrôle de la qualité pratiquées dans la profession. Sensibilisation aux différences de démarches entre révision et post-édition. Exercices pour appliquer les règles générales de la post-édition à des types de textes différents.

Compétences visées :

Développement de la faculté d'adaptation à des textes, à des clients et à des contextes d'utilisation différents; capacité de cibler ses traductions et d'augmenter la lisibilité du texte d'arrivée ; capacité de fournir des traductions de qualité en respectant les contraintes propres au métier ; connaissance des normes et des critères qui s'appliquent aux services de traduction ; capacité de relire, de réviser ou de post-éditer une traduction ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 3 heures) en deux parties : traduction – 2 heures (épreuve comptant pour deux tiers de la note ; longueur du texte : environ 350 mots) et révision – 1 heure (épreuve comptant pour un tiers de la note ; longueur du texte : environ 200 mots); travail de séminaire.

Prérequis : o

Traductologie

Ma

Introduction à la traductologie

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Initier à la réflexion traductologique.

Descriptif :

Thématiques abordées : les premières constructions théoriques sur la traduction ; les concepts traductologiques ; les dichotomies traductologiques ; le fonctionnalisme ; la traductologie descriptive ; le tournant culturel ; cartographies de la traductologie.

Compétences visées :

Capacité de comprendre l'évolution de la pensée traductologique et les principaux concepts traductologiques ; capacité de porter un regard critique sur les dichotomies traductologiques ; aptitude à expliquer la logique qui sous-tend certaines grandes théories traductologiques contemporaines ; capacité de mettre en évidence le lien entre approches théoriques et pratiques de la traduction.

Modalités d'évaluation : Travail à effectuer représentant 25 % de la note finale ; examen écrit (durée : 2 heures).

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traductologie			Ma
<i>Traductologie appliquée</i>			
28 heures	CS	2h/semaine	4 crédits

Objectifs :

Initier à la traductologie appliquée par l'étude de produits de la traduction et par la réflexion théorique sur les défis que ces produits posent au traducteur, à la traductrice et au traductologue, à la traductologie en termes de spécificité textuelle, de stratégies traductives adaptées et d'évaluation de la qualité.

Descriptif :

Thématiques abordées : réflexion théorique sur la traduction de l'écriture de fiction (la prose, la poésie, les bandes dessinées, la littérature enfantine, etc.) et la traduction spécialisée (technique, scientifique, journalistique, publicitaire, etc.) ; les problématiques liées aux typologies textuelles, aux genres, à l'expressivité, à la créativité, à l'humour, à l'oralité, etc. ; les compétences traductives relatives aux stratégies et aux techniques de la traduction.

Compétences visées :

Comprendre les champs d'application de la traductologie ; appliquer des concepts théoriques pour identifier les domaines et les défis de la traduction ; comparer, choisir et problématiser les approches théoriques les mieux adaptées pour la construction et l'étude de cas complexes (notamment travail de recherche et mémoire de maîtrise).

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

Traductologie			Ma
<i>Méthodologie de la recherche</i>			
28 heures	CS	2h/semaine	4 crédits

Objectifs :

Présenter les principales méthodes et techniques de la recherche scientifique à partir d'exercices et rendre les étudiant-es aptes à appliquer les connaissances acquises lors de la réalisation de leur mémoire de maîtrise.

Descriptif :

Thématiques abordées : domaines de recherche en traductologie et en technologies de la traduction ; principes fondamentaux de la science ; méthodes de recherche : enquête, expérimentation, analyse de traces ; techniques de recherche : questionnaire, entrevue, observation, analyse de contenu, analyse de registres statistiques ; l'intégrité dans la recherche scientifique ; l'éthique de la recherche.

Compétences visées :

Capacité de choisir un sujet, une question ou une hypothèse de recherche ; évaluer les avantages et inconvénients des différentes méthodes et techniques de recherche ; élaborer un outil de collecte de données ; être sensible à l'intégrité dans le domaine scientifique et à la dimension éthique en recherche ; appliquer les concepts et principes présentés dans le travail de recherche.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

Traductologie			Ma
<i>Séminaire de traductologie</i>			
28 heures	CS	2h/semaine	4 crédits

Objectifs :

Approfondir des thématiques traductologiques en lien avec les sujets de mémoire des étudiant-es. Entraînement à la présentation orale.

Descriptif :

Lectures et discussions autour des thématiques traductologiques développées dans les travaux de mémoire. Les étudiant-es sont appelé-es à faire deux présentations orales (une courte, une longue), en principe sur une ou plusieurs thématiques en lien direct ou indirect avec leur mémoire, suivies d'une discussion générale au sein du groupe.

Compétences visées :

Capacité de résumer une thématique et de la présenter oralement ; aptitude à saisir la pertinence (ou l'absence de pertinence) d'une thématique selon le sujet traité ; capacité de saisir les points forts d'un argument présenté oralement et d'en déceler les points faibles.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traductologie Ma

Nouvelles perspectives en traductologie

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Sensibiliser les étudiant-es aux perspectives actuelles en traductologie et les amener à développer une stratégie de recherche autonome dans les domaines qui les intéressent, notamment dans la perspective du mémoire de maîtrise. Le cours met en lumière les méthodes de recherche les plus appliquées selon les approches abordées. Il s'articule autour d'une présentation théorique, de lectures critiques et de discussions.

Descriptif :

Thématiques abordées (liste non exhaustive susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité de la recherche) : approches historiques (personnages, textes, régions, institutions, conditions, normes, effets, etc.), approches politiques (traduction de textes politiques, traduction comme acte politique, politiques linguistiques, activisme, bénévolat en ligne, etc.), approches sociologiques et ethnographiques (profil de la profession, profil de traducteurs, de traductrices, contextes de travail, perceptions externes et internes de la profession, rapports de forces, questions d'éthique, etc.), approches cognitives et psychologiques (résolution de problèmes, prise de décision, compétences, effort, réception, créativité, etc.) et approches sémiotiques (courants interprétatif, génératif et culturel).

Compétences visées :

Capacité de comprendre et de discuter de manière critique une recherche récente et novatrice en traductologie ; reconnaître les critères de validité des méthodes employées par les chercheurs/chercheuses en fonction des approches abordées ; déployer une stratégie de recherche de publications actuelles (notamment dans la perspective d'un état de la littérature).

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

Traductologie Ma

Critique des traductions

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Acquérir une méthodologie pour la critique des traductions permettant de décrire, de justifier ou de contester les choix traductifs observés.

Descriptif :

Travail critique portant sur des textes littéraires ou à caractère littéraire, ainsi que sur leurs traductions. Proposition d'une méthodologie permettant de comparer texte de départ et texte d'arrivée, dans le but de comprendre comment les choix traductifs influent sur l'interprétation du texte d'arrivée par ses lecteurs.

Compétences visées :

Capacité d'analyser en détail un texte et sa traduction, en mobilisant des outils linguistiques, stylistiques et narratologiques ; capacité d'identifier et de décrire les effets prévisibles des choix de traduction ; capacité de porter un jugement sur les orientations globales d'une traduction ; capacité de comprendre les enjeux de chaque interprétation ; capacité de porter un regard critique sur sa propre analyse ainsi que sur la méthodologie employée.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traductologie

Approches et méthodes de la traduction littéraire

28 heures

CS

2h/semaine

Ma

4 crédits

Objectifs :

Acquérir des connaissances dans différents domaines théoriques et pratiques de la traduction littéraire. Sensibiliser à la richesse des possibilités offertes par la réflexion sur les textes littéraires et leur traduction et faire découvrir les compétences très variées que ceux-ci sollicitent.

Descriptif :

Cours à dominante théorique proposant un large éventail d'approches de la traduction littéraire, donnés par des intervenant-es spécialisé-es dans l'un ou l'autre des divers domaines. Une séance est consacrée aux aspects pratiques du métier de traducteur, de traductrice littéraire et deux ateliers de traduction multilingue sont proposés à la fin du semestre.

Compétences visées :

Capacité d'appréhender les textes littéraires en vue de leur traduction ; capacité de saisir les différents enjeux traductologiques de ces textes dans une perspective théorique ; capacité d'évaluer des traductions produites par d'autres personnes ou ses propres traductions.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : Cours de traduction argumentée.

Ce cours peut être suivi uniquement en tant qu'option. Il ne peut pas être choisi pour obtenir des crédits du tronc commun ou d'une mention de Ma.

Spécialités

Ma

Droit – Droit international

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Développer la compréhension du système juridique international ainsi que des règles et principes du droit international public dans le but de se familiariser avec la terminologie, la philosophie et les concepts-clés du droit international rencontrés dans la pratique professionnelle.

Descriptif :

Initiation à la structure du système juridique international et aux principes qui le caractérisent. Les thèmes suivants sont traités : (i) la structure et les caractéristiques du système juridique international ; (ii) les sources du droit international ; (iii) les sujets du droit international ; (iv) la responsabilité internationale ; (v) le règlement des différends internationaux ; (vi) l'encadrement du recours à la force. Une attention particulière est accordée à l'actualité internationale et aux sources documentaires.

Compétences visées :

Compréhension des fondements du droit international, de sa structure et de sa philosophie ; connaissance des règles et principes-clés du droit international public ; introduction au règlement des différends internationaux et à la relation entre le droit international et la politique internationale ; introduction à la terminologie du droit international utilisée par les États, les organisations internationales, les entreprises et les organisations non gouvernementales dans le cadre de leurs activités internationales.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures).

Prérequis : 0

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Spécialités

Ma

Droit – Organisations internationales et européennes

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Présenter le rôle, la structure et les fonctions des organisations internationales, en travaillant sur des textes et des situations contemporaines qu'un traducteur, une traductrice ou interprète professionnel-le est susceptible de rencontrer dans sa carrière.

Descriptif :

Initiation aux organisations intergouvernementales, universelles (ONU, BIT, etc.) et régionales (UE, OTAN, etc.). Analyse de leurs caractéristiques constitutionnelles, de leurs fonctions et de leurs structures. Une attention particulière est accordée à leur place et à leur rôle dans l'ordre juridique contemporain, ainsi qu'à leurs relations avec d'autres acteurs, telles les organisations non gouvernementales (ONG). La contribution de l'ONU et des organisations européennes au maintien de la paix et de la sécurité internationale fait l'objet d'une analyse approfondie.

Compétences visées :

Compréhension du monde des organisations internationales ; connaissance générale des activités des organisations internationales et des enjeux de la réforme des organisations internationales ; introduction à la terminologie du droit international utilisée dans les organisations internationales, notamment celle des nombreux instruments qui y sont négociés (traités, résolutions, etc.).

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures).

Prérequis : 0

Spécialités

Ma

Droit – langue A – cours 1¹⁴

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

S'initier à la science juridique en langue A.

Descriptif :

Introduction aux sources, aux branches et aux sujets du droit, à l'organisation judiciaire et aux notions de base du droit public, du droit privé et du droit comparé ; introduction à certaines branches du droit.

Compétences visées :

Développement des connaissances en droit (maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, du mode de présentation, du langage juridique, etc.) ; connaissance des notions de droit utiles à la traduction juridique ; sensibilisation à la logique juridique, aux exigences de clarté et de précision propres à la langue juridique ; acquisition de bons réflexes pour l'analyse des textes ayant trait au droit public, au droit privé et au droit comparé.

(Selon les priorités définies par chaque unité, notamment en coordination avec les enseignant-es de traduction juridique)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures).

Prérequis : 0

¹⁴ Le cours de droit langue A peut être validé en tant que cours de droit langue B (B1, B2 ou B3), à condition que l'étudiant-e ait validé le cours de droit dans sa langue A ou le cours « Initiation au droit (langue A) » du Ba en communication multilingue.

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Spécialités

Ma

Droit – langue A – cours 2¹⁵

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

S'initier aux différentes branches du droit et à leur application dans les systèmes juridiques de la langue A.

Descriptif :

Introduction aux principes normatifs et aux pratiques des différentes branches du droit.

Compétences visées :

Développement des connaissances dans les différentes branches du droit (maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, du mode de présentation, du langage juridique, etc.) ; connaissance des notions de droit utiles à la traduction juridique ; sensibilisation à la logique juridique, aux exigences de clarté et de précision propres à la langue juridique ; acquisition de bons réflexes pour l'analyse des différentes branches du droit et de leur application dans les systèmes juridiques de la langue A.

(Selon les priorités définies par chaque unité, notamment en coordination avec les enseignant-es de traduction juridique)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures).

Prérequis : 0

Spécialités

Ma

Économie – Microéconomie

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se familiariser avec les concepts fondamentaux formant le socle de l'ensemble de l'économie en tant que discipline des sciences sociales et humaine. Apprendre à « penser économiquement » pour saisir de l'intérieur la logique d'un discours économique. Maîtriser certains instruments techniques essentiels.

Descriptif :

Ce cours est centré sur l'analyse microéconomique, donc sur l'agent économique en tant qu'unité de décision (ménage et entreprise notamment). Il est structuré autour des notions de production, de consommation et de marché. Les concepts d'offre et de demande et la construction de ceux-ci en constituent le centre, permettant d'intégrer une série de concepts de base importants (formation des prix, équilibre, élasticités, rentes, coûts, profit, etc.).

Compétences visées :

Développement des compétences analytiques spécifiques à l'économie en tant que discipline ; capacité de s'orienter dans le discours économique, à y situer un discours donné ; compréhension de la logique fondamentale de l'analyse économique telle qu'elle se reflète dans les textes et à suivre les étapes du raisonnement ; maîtrise des outils techniques de base utiles pour l'ensemble des cours d'économie ; acquisition du socle de connaissances nécessaires à aborder des textes économiques portant notamment sur les marchés et leur évolution.

(Cours donné en français ou en anglais. Lectures obligatoires en français et en anglais)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

¹⁵ Le cours de droit langue A peut être validé en tant que cours de droit langue B (B1, B2 ou B3), à condition que l'étudiant-e ait validé un cours de droit dans sa langue A.

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Spécialités Ma

Économie – Macroéconomie

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Suite du cours de microéconomie : se familiariser avec les concepts généraux permettant de comprendre l'activité économique au niveau de son fonctionnement d'ensemble et faire le lien avec les politiques macroéconomiques.

Descriptif :

Ce cours est centré sur l'analyse macroéconomique. Il explique le circuit économique et présente les agrégats de la comptabilité nationale, donnant une vision générale des modèles de détermination du revenu national, des sources des fluctuations conjoncturelles et des mutations structurelles, et présente les bases de l'économie monétaire. Il aborde les questions de politique économique notamment au travers des politiques budgétaires et monétaires.

Compétences visées :

Capacité de s'orienter dans le discours économique et notamment de saisir les principaux tenants et aboutissants du discours sur l'actualité économique très présent dans les médias ; capacité de situer un texte par rapport à quelques principales écoles de pensée majeures en politique économique (économie de l'offre, politiques budgétaires et monétaires); développement du socle de connaissances macroéconomiques nécessaires pour les cours de traduction économique.

(Cours donné en français. Lectures obligatoires en français et en anglais)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail de séminaire.

Prérequis : Microéconomie (ou « Initiation à l'économie » du Ba en communication multilingue ou cours équivalent).

Spécialités Ma

Économie – Finances publiques et échanges internationaux

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Approfondir la connaissance des grands domaines de l'économie dans le prolongement des cours de microéconomie et de macroéconomie ; se familiariser avec (i) le rôle de l'État en tant qu'acteur économique et (ii) les principes fondamentaux du commerce international.

Descriptif :

Ce cours est divisé en deux parties d'importance équivalente : (i) analyse économique de l'État (fonctions de l'État ; échec de marché, externalités, services collectifs, monopole naturel ; système d'imposition ; politiques de redistribution); (ii) fondements d'économie internationale (évolution des théories de l'échange ; avantage absolu ; avantage comparatif ; flux du commerce international ; modèles d'analyse partielle, droits de douane, barrières non tarifaires, politique commerciale ; accords commerciaux internationaux).

Compétences visées :

Développement du socle de compétences analytiques et techniques nécessaires à saisir les enjeux (i) de l'action de l'État en tant qu'acteur économique ; (ii) du commerce international des biens et des services ; préparation au traitement de textes dans ces domaines dans le cadre des cours de traduction économique.

(Cours donné en français. Lectures obligatoires en français ou en anglais)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail de séminaire.

Prérequis : Microéconomie (ou « Initiation à l'économie » du Ba en communication multilingue ou cours équivalent).

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Spécialités

Ma

Économie et transcréation – Finance et marketing multilingue

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Acquérir les connaissances théoriques nécessaires pour comprendre le domaine du marketing financier ; développer les compétences analytiques, linguistiques, interculturelles et de travail en équipe indispensables pour mener à bien des projets de communication multilingue dans ce domaine (par exemple, communication institutionnelle dans différentes régions linguistiques, élaboration du matériel marketing, adaptation des stratégies de communication selon le destinataire et les objectifs stratégiques de l'entreprise, etc.).

Descriptif :

Le cours présente, dans la première partie, les notions de base de la finance et du marketing dont le traducteur, la traductrice ou le ou la spécialiste en communication multilingue va avoir besoin pour gérer des projets de communication dans le domaine financier international ainsi que les différents processus de communication multilingue qu'on peut rencontrer dans les entreprises. Dans la seconde partie, le cours combine les acquis théoriques de la première partie et les compétences propres au traducteur, à la traductrice en les appliquant à l'étude de cas pratiques basés sur des projets de communication financière réels.

Compétences visées :

Capacité de comprendre le discours financier et de bien se documenter ; aptitude à acquérir les stratégies du marketing et de la communication nécessaires pour participer à des campagnes de communication d'entreprise ; capacité de travailler avec une grande variété d'interlocuteurs et de gérer un volume considérable de documents ; vision des différents processus de communication multilingue typiques des entreprises, du rôle du traducteur, de la traductrice dans la définition et l'exécution de ces processus et des défis y relatifs.

(Cours donné en anglais (2/3) et en français (1/3))

Modalités d'évaluation : Travail à effectuer représentant 40 % de la note finale ; examen écrit (durée : 2 heures)

Prérequis : 0

Spécialités

Ma

Introduction à l'étude des sciences et des techniques¹⁶

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Comprendre le fonctionnement des institutions scientifiques et techniques ; comprendre et relier entre eux les concepts et les pratiques scientifiques et techniques ; analyser différents textes scientifiques et techniques, ainsi que leurs sources.

Descriptif :

Le cours, conçu en cohérence avec le cours de traduction technique et scientifique, traite des sciences et des techniques dans leur dimension pratique, conceptuelle et institutionnelle. Il se propose d'examiner le fonctionnement des sciences et des techniques en s'appuyant sur l'histoire, la sociologie et la philosophie. L'enseignement part de divers supports scientifiques et techniques (par exemple, l'article scientifique, le brevet d'invention, le magazine de vulgarisation, ou encore la littérature de science-fiction) pour interroger des thèmes tels que la commercialisation de la science, les controverses scientifiques, les rapports entre citoyens et experts, les spectacles et images de science, etc.

Compétences visées :

Utiliser les langages scientifique et technique en se fondant sur une compréhension raisonnée des institutions et des phénomènes en jeu ; éviter les pièges de la terminologie complexe et des métaphores inattendues.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : 0

¹⁶ Ce cours est ouvert sous conditions de disponibilité budgétaire et de nombre d'étudiant-es : voir la page web annonçant le programme des cours.

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traduction spécialisée Ma

Traduction juridique et institutionnelle B1-A – cours 1

28 heures CS 2h/semaine 4 crédits

Objectifs :

Se familiariser avec les problèmes et la méthodologie de la traduction juridique et institutionnelle, selon les besoins propres au couple de langues considéré.

Descriptif :

Introduction méthodologique et pratique à la traduction de documents reflétant les matières du droit, les types de textes et les contextes institutionnels que le traducteur, la traductrice professionnel-le est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.

Compétences visées :

Connaissance des normes et critères qui s'appliquent à la traduction juridique ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; définition des étapes et des stratégies de traduction d'un document juridique ou administratif ; capacité de justifier ses choix et ses décisions de traduction ; capacité de comprendre les conventions des genres juridiques et administratifs ; capacité d'extraire, de traiter et de rechercher des informations pertinentes pour le travail de traduction ; développement de ses connaissances dans le domaine juridique.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

Traduction spécialisée Ma

Traduction juridique et institutionnelle B1-A – cours 2

28 heures CS 2h/semaine 4 crédits

Objectifs :

Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes juridiques ou administratifs et des situations de communication que le traducteur, la traductrice professionnel-le est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.

Descriptif :

Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction juridique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation juridique.

Compétences visées :

Conscience du rôle social du traducteur, la traductrice juridique et des besoins du marché de la traduction juridique et institutionnelle ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction, et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

Traduction spécialisée Ma

Traduction juridique et institutionnelle B2-A – cours 1

28 heures CS 2h/semaine 4 crédits

Objectifs :

Se familiariser avec les problèmes et la méthodologie de la traduction juridique et institutionnelle, selon les besoins propres au couple de langues considéré.

Descriptif :

Introduction méthodologique et pratique à la traduction de documents reflétant les matières du droit, les types de textes et les contextes institutionnels que le traducteur, la traductrice professionnel-le est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.

Compétences visées :

Connaissance des normes et critères qui s'appliquent à la traduction juridique ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; définition des étapes et des stratégies de traduction d'un document juridique ou administratif ; capacité de justifier ses choix et ses décisions de traduction ; capacité de comprendre les conventions des genres juridiques et administratifs ; capacité d'extraire, de traiter et de rechercher des informations pertinentes pour le travail de traduction ; développement de ses connaissances dans le domaine juridique.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traduction spécialisée

Ma

Traduction juridique et institutionnelle B2-A – cours 2

28 heures

CS

2H/semaine

4 crédits

Objectifs :

Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes juridiques ou administratifs et des situations de communication que le traducteur, la traductrice professionnel-le est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.

Descriptif :

Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction juridique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation juridique.

Compétences visées :

Conscience du rôle social du traducteur, la traductrice juridique et des besoins du marché de la traduction juridique et institutionnelle ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction, et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

Traduction spécialisée

Ma

Traduction juridique et institutionnelle B3-A – cours 1

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se familiariser avec les problèmes et la méthodologie de la traduction juridique et institutionnelle, selon les besoins propres au couple de langues considéré.

Descriptif :

Introduction méthodologique et pratique à la traduction de documents reflétant les matières du droit, les types de textes et les contextes institutionnels que le traducteur, la traductrice professionnel-le est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.

Compétences visées :

Connaissance des normes et critères qui s'appliquent à la traduction juridique ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; définition des étapes et des stratégies de traduction d'un document juridique ou administratif ; capacité de justifier ses choix et ses décisions de traduction ; capacité de comprendre les conventions des genres juridiques et administratifs ; capacité d'extraire, de traiter et de rechercher des informations pertinentes pour le travail de traduction ; développement de ses connaissances dans le domaine juridique.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

Traduction spécialisée

Ma

Traduction juridique et institutionnelle B3-A – cours 2

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Adapter sa méthode de travail à la diversité des textes juridiques ou administratifs et des situations de communication que le traducteur, la traductrice professionnel-le est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.

Descriptif :

Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction juridique dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation juridique.

Compétences visées :

Conscience du rôle social du traducteur, la traductrice juridique et des besoins du marché de la traduction juridique et institutionnelle ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction, et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traduction spécialisée

Ma

Traduction économique et financière B1-A – cours 1

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se former à la traduction dans les diverses branches de l'économie et de la finance, à partir de textes reflétant la pratique professionnelle de la traduction économique et financière ; comprendre les implications d'une spécialisation dans la traduction économique et financière.

Descriptif :

Initiation à la traduction de textes de nature économique et financière.

Compétences visées :

Capacité d'analyser et de comprendre un texte économique ; maîtrise de la terminologie et de la phraséologie spécifiques au domaine ; capacité de se tenir informé de l'actualité économique ; capacité d'acquérir les connaissances constitutives d'une culture générale économique et financière ; capacité de comprendre la structure institutionnelle et le fonctionnement de l'économie internationale ; recherche de l'information appropriée pour mieux appréhender le contenu thématique d'un document ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; capacité d'acquérir un rythme de travail conforme aux attentes des employeurs.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

Traduction spécialisée

Ma

Traduction économique et financière B1-A – cours 2

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Comprendre les enjeux de fond des textes traités ainsi que les perspectives, objectifs et contraintes des interlocuteurs du monde des affaires ; adapter sa méthode de travail à la diversité des textes économiques et des situations de communication que le traducteur, la traductrice professionnel-le est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.

Descriptif :

Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction économique et financière dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation économique.

Compétences visées :

Conscience du rôle social du traducteur, la traductrice économique et des besoins du marché de la traduction économique et financière ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traduction spécialisée

Ma

Traduction économique et financière B2-A – cours 1

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se former à la traduction dans les diverses branches de l'économie et de la finance, à partir de textes reflétant la pratique professionnelle de la traduction économique et financière ; comprendre les implications d'une spécialisation dans la traduction économique et financière.

Descriptif :

Initiation à la traduction de textes de nature économique et financière.

Compétences visées :

Capacité d'analyser et de comprendre un texte économique ; maîtrise de la terminologie et de la phraséologie spécifiques au domaine ; capacité de se tenir informé de l'actualité économique ; capacité d'acquérir les connaissances constitutives d'une culture générale économique et financière ; capacité de comprendre la structure institutionnelle et le fonctionnement de l'économie internationale ; recherche de l'information appropriée pour mieux appréhender le contenu thématique d'un document ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; capacité d'acquérir un rythme de travail conforme aux attentes des employeurs.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

Traduction spécialisée

Ma

Traduction économique et financière B2-A – cours 2

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Comprendre les enjeux de fond des textes traités ainsi que les perspectives, objectifs et contraintes des interlocuteurs du monde des affaires ; adapter sa méthode de travail à la diversité des textes économiques et des situations de communication que le traducteur, la traductrice professionnel-le est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.

Descriptif :

Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction économique et financière dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation économique.

Compétences visées :

Conscience du rôle social du traducteur, la traductrice économique et des besoins du marché de la traduction économique et financière ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traduction spécialisée

Ma

Traduction économique et financière B3-A – cours 1

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se former à la traduction dans les diverses branches de l'économie et de la finance, à partir de textes reflétant la pratique professionnelle de la traduction économique et financière ; comprendre les implications d'une spécialisation dans la traduction économique et financière.

Descriptif :

Initiation à la traduction de textes de nature économique et financière.

Compétences visées :

Capacité d'analyser et de comprendre un texte économique ; maîtrise de la terminologie et de la phraséologie spécifiques au domaine ; capacité de se tenir informé de l'actualité économique ; capacité d'acquérir les connaissances constitutives d'une culture générale économique et financière ; capacité de comprendre la structure institutionnelle et le fonctionnement de l'économie internationale ; recherche de l'information appropriée pour mieux appréhender le contenu thématique d'un document ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; capacité d'acquérir un rythme de travail conforme aux attentes des employeurs.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

Traduction spécialisée

Ma

Traduction économique et financière B3-A – cours 2

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Comprendre les enjeux de fond des textes traités ainsi que les perspectives, objectifs et contraintes des interlocuteurs du monde des affaires ; adapter sa méthode de travail à la diversité des textes économiques et des situations de communication que le traducteur, la traductrice professionnel-le est susceptible de rencontrer dans le couple de langues considéré.

Descriptif :

Traduction de documents représentatifs du marché de la traduction économique et financière dans le couple de langues considéré, en mettant l'accent sur le cadre communicatif et institutionnel, les liens intertextuels et l'argumentation économique.

Compétences visées :

Conscience du rôle social du traducteur, la traductrice économique et des besoins du marché de la traduction économique et financière ; capacité de respecter les consignes, les délais et les engagements ; qualités relationnelles et organisation en équipe ; capacité de travailler sous pression et avec des experts ; définition et évaluation des problèmes de traduction et capacité de trouver des solutions appropriées ; développement de stratégies de recherche documentaire et terminologique ; maîtrise du métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies et de ses décisions) ; capacité de s'auto-évaluer et de prendre ses responsabilités.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 3 heures ; longueur du texte : environ 500 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Traduction spécialisée Ma

*Traduction technique et scientifique*²⁷

28 heures CS 2h/semaine 4 crédits

Objectifs :

Se familiariser avec la traduction de textes techniques rédigés en anglais, notamment dans les domaines de la climatologie, de la cosmologie, de l'acoustique, de la mécanique et de la médecine.

Descriptif :

Traduction d'articles de revues scientifiques, de modes d'emploi, de spécifications techniques, de textes de vulgarisation et de notices de sécurité.

Compétences visées :

Capacité d'analyser la logique d'un texte technique ; sensibilisation aux exigences de clarté, de concision et d'objectivité propres à la langue technique ; capacité de rédiger dans une langue précise, concise et neutre ; acquisition de bons réflexes pour la recherche documentaire et terminologique ; compréhension des principes fondamentaux dans des domaines de spécialité (capacité de suivre et de restituer un raisonnement de nature scientifique) ; connaissance des normes et des usages dans les domaines techniques considérés.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

Traduction spécialisée Ma

*Traduction littéraire*²⁸

28 heures CS 2h/semaine 4 crédits

Objectifs :

Appréhender les problématiques de la traduction littéraire, à partir de textes de différents auteurs et de divers genres littéraires.

Descriptif :

Initiation à la pratique de la traduction littéraire.

Compétences visées :

Capacité d'analyser la macrostructure d'un texte littéraire et sa cohérence d'ensemble ; capacité d'appréhender les présupposés, l'implicite, les allusions, les stéréotypes et l'intertextualité d'un texte littéraire ; capacité de reconnaître et d'identifier les éléments, les valeurs et les référents propres aux cultures mises en présence ; capacité de replacer un texte dans son contexte littéraire et culturel, de repérer les singularités stylistiques de chaque auteur et de les restituer dans la langue A ; capacité de composer un document selon les normes rhétoriques et les conventions du genre.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

Technologies de la traduction Ma

Traduction assistée par ordinateur

28 heures CR : 1 h CX : 1 h 2h/semaine 4 crédits

Objectifs :

Apprendre à utiliser les logiciels d'aide à la traduction et connaître les technologies sous-jacentes.

Descriptif :

Présentation des logiciels d'aide à la traduction et de leur intégration dans le processus de la traduction. Les cours magistraux sont accompagnés de travaux pratiques.

Compétences visées :

Savoir utiliser les logiciels d'aide à la traduction ; capacité d'apprendre à utiliser de nouveaux systèmes de mémoire de traduction ; capacité d'évaluer les logiciels d'aide à la traduction et de faire un choix raisonné selon l'environnement de travail.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

²⁷ Ce cours est ouvert sous réserve de disponibilité budgétaire et selon le nombre d'étudiant-es.

²⁸ Ce cours est ouvert sous conditions de disponibilité budgétaire et de nombre d'étudiant-es : voir le programme et les éventuelles conditions particulières sur la page web du programme des cours des unités.

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Technologies de la traduction	Ma
<i>Traduction automatique 1 – Systèmes et architecture</i>	
28 heures	4 crédits
CR : 1 h CX : 1 h	zh/semaine

Objectifs :
Connaître les différents types de système de traduction automatique (linguistique et statistique) ; comprendre leur fonctionnement et les différences qui en découlent ; savoir les utiliser correctement.

Descriptif :
Panorama des outils de traduction automatique.

Compétences visées :
Connaissances approfondies des systèmes de traduction automatiques.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

Technologies de la traduction	Ma
<i>Traduction automatique 2 – Pré-édition, post-édition et évaluation</i>	
28 heures	4 crédits
CR : 1 h CX : 1 h	zh/semaine

Objectifs :
Savoir intégrer la traduction automatique dans le processus de traduction humaine et évaluer les résultats.

Descriptif :
Introduction à la pré-édition (langages contrôlés), à la post-édition et à l'évaluation des systèmes de traduction automatique.

Compétences visées :
Capacité de spécialiser les outils de traduction automatique pour un contexte donné ; capacité d'évaluer leur utilité en fonction des textes et du contexte.

Modalités d'évaluation : Travail à effectuer représentant 50 % de la note finale ; examen écrit (durée : 2 heures, sous la forme d'un quiz).

Prérequis : Traduction automatique 1 – Systèmes et architecture

Technologies de la traduction	Ma
<i>Terminologie</i>	
28 heures	4 crédits
CR	zh/semaine

Objectifs :
Maîtriser les notions fondamentales de la terminologie en tant que pratique et discipline scientifique ; connaître les enjeux et les défis de la terminologie actuelle ; apprendre à appliquer ces connaissances pour traiter différents aspects de la variation terminologique.

Descriptif :
Présentation des principales théories de la terminologie et de ses fondements en tant que discipline ; définition et approfondissement de notions-clefs (terme, concept, domaine, définition, etc.) ; portrait de la terminologie actuelle et de ses nouveaux outils et approches ; traitements de la variation et de la néologie (repérage, normalisation, implantation, etc.).

Compétences visées :
Connaissances approfondies dans le domaine de la terminologie en tant que pratique et en tant que domaine de recherche ; capacité d'exercer un esprit critique et synthétique sur ces questions ; aptitude à appliquer ces connaissances pour le traitement de situations concrètes complexes liées à la variation.

Modalités d'évaluation : Examen en ligne (durée : 1 heure) ; travail à effectuer représentant 50 % de la note finale.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Technologies de la traduction Ma

Terminographie

28 heures CS 2h/semaine 4 crédits

Objectifs :

Apprendre à préparer un produit terminologique.

Descriptif :

Initiation à la méthodologie nécessaire pour recueillir et traiter les informations pertinentes pour l'alimentation d'une base de données terminologiques.

Compétences visées :

Acquisition des bases nécessaires à la préparation d'outils terminologiques ; aptitude à utiliser efficacement des logiciels de terminographie.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

Technologies de la traduction Ma

Terminotique

28 heures CX 2h/semaine 4 crédits

Objectifs :

Apprendre à utiliser et à évaluer les outils lexicographiques et terminologiques informatisés existants, ainsi que les logiciels de gestion des données terminologiques et d'aide à la terminographie.

Descriptif :

Présentation des outils lexicographiques et terminologiques disponibles sur le marché et des critères pour leur évaluation.

Compétences visées :

Aptitude à utiliser les outils de terminotique et connaissance des éléments pertinents pour leur évaluation.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 1 heure).

Prérequis : o

Technologies de la traduction Ma

Corpus pour la traduction

28 heures CR : 1 h CX : 1 h 2h/semaine 4 crédits

Objectifs :

Apprendre à constituer, observer et exploiter des corpus de textes à l'aide d'outils informatiques, dans une perspective de traduction.

Descriptif :

Définition de la notion de corpus (différents types de corpus, corpus existants, atouts et limites, etc.) ; compilation de corpus (de la numérisation au Web) ; présentation des principaux outils pour le traitement et l'interrogation de corpus ; application à travers différentes problématiques de traduction.

Compétences visées :

Capacité de constituer un corpus et de l'exploiter pour une tâche précise, pratique ou théorique ; capacité de distinguer les atouts et limites des corpus ; connaissances approfondies sur les outils informatiques pertinents et leurs principales fonctionnalités ; aptitude à critiquer et à mettre en place une méthodologie d'analyse outillée pertinente en fonction de besoins de traduction ou de recherche identifiés.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Technologies de la traduction <i>Ingénierie linguistique</i>		Ma
28 heures	CR : 1 h CX : 1 h	2h/semaine
Objectifs :		4 crédits
Connaître les techniques symboliques et statistiques pour décrire la langue et les appliquer à la reconnaissance de la parole.		
Descriptif :		
Introduction à la programmation appliquée aux langues.		
Compétences visées :		
Capacité de saisir les aspects informatiques du traitement de la parole et à comparer les approches.		
Modalités d'évaluation : Travail de recherche.		
Prérequis : o		
<i>Ce cours est réservé aux étudiant-es de la MATT et de la MATIM.</i>		

Technologies de la traduction <i>XML et documents multilingues</i>		Ma
28 heures	CR : 1 h CX : 1 h	2h/semaine
Objectifs :		4 crédits
Apprendre à utiliser les technologies associées à XML pour la structuration de documents et de ressources linguistiques. Connaître les applications d'XML dans les domaines tels que le traitement informatique multilingue, la lexicographie et la terminologie, la localisation et la traduction assistée par ordinateur.		
Descriptif :		
Présentation des concepts fondamentaux du métalangage de balisage XML (bonne formation, validité, feuilles de styles, etc.) et de ses applications en ingénierie multilingue.		
Compétences visées :		
Capacité de créer, d'utiliser et de transformer des documents XML ; capacité d'exploiter des standards XML dans le monde de la traduction, tels que XCES, TBX, XLIFF, TMX.		
Cours donné en anglais.		
Modalités d'évaluation : Travail de recherche.		
Prérequis : o		

Technologies de la traduction <i>Technologies web et multimédia</i>		Ma
28 heures	CR : 1 h CX : 1 h	2h/semaine
Objectifs :		4 crédits
Connaître les bases du fonctionnement du web ainsi que les principaux langages de programmation utilisés pour la création d'applications web dynamiques et interactives.		
Descriptif :		
Introduction aux technologies web et aux protocoles de communication ; introduction générale à la programmation ; introduction à différents langages de programmation web côté client et côté serveur.		
Compétences visées :		
Connaissance des composants d'une application web ; notions de base de programmation ; capacité d'appliquer ces notions à différents langages de programmation		
Modalités d'évaluation : Travail de recherche.		
Prérequis : o		
<i>Ce cours est réservé aux étudiant-es de la MATT (cours à option) et de la MATIM (cours obligatoire).</i>		

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Technologies de la traduction

Ma

Localisation

28 heures

CR : 1 h CX : 1 h

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Acquérir les concepts de base de la localisation ainsi que ses techniques principales.

Descriptif :

Présentation de l'industrie de la localisation (avec ses différents acteurs et activités) et des techniques pour localiser les différents produits numériques. Les cours magistraux sont accompagnés de travaux pratiques

Compétences visées :

Connaissance des différentes étapes et techniques du processus de localisation ; capacité de localiser différents produits numériques (sites web, logiciels et jeux vidéo) selon leurs caractéristiques particulières ; maîtriser l'utilisation des outils professionnels liés à la localisation (éditeurs avancés de texte et d'image, environnements de programmation, outils d'aide à la traduction et à la localisation).

(Cours donné en anglais)

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

Technologies de la traduction

Ma

Gestion de projets et assurance de la qualité

28 heures

CR : 1 h CX : 1 h

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Acquérir des bases théoriques et pratiques nécessaires pour la préparation et la gestion de projets de traduction et localisation, ainsi que pour effectuer des tâches d'assurance qualité y associées.

Descriptif :

Définition et approfondissement de notions clés liées à la gestion de projets, et plus précisément à la gestion de projets de traduction et de localisation (étapes, acteurs, ressources, tâches à accomplir); définition et analyse des modèles d'assurance qualité utilisés dans l'industrie de la localisation ; présentation d'outils destinés à faciliter la gestion de projets et l'assurance qualité.

Compétences visées :

Développement des compétences de base liées à la gestion de projets de traduction et de localisation (identification et résolution de problèmes, gestion des risques, traitement et gestion de fichiers avec des formats variés) et à l'assurance qualité (esprit critique, connaissance des modèles existantes) ; maîtrise des outils de gestion de projet et d'assurance qualité ; capacité de travailler en groupe et de gérer le travail en équipe.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

Communication spécialisée multilingue

Ma

Communication écrite spécialisée A

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Comprendre et savoir analyser les besoins communicationnels et les caractéristiques des textes rédigés en langues de spécialité ; savoir rédiger selon les conventions propres aux genres pertinents et aux domaines de spécialité ; produire et réviser des textes, tenant compte des différents contextes de communication spécialisés.

Descriptif :

Entraînement pratique à l'analyse, la rédaction et la révision de textes dans divers domaines de spécialité (scientifique, financier, technique, etc.) selon la langue A.

Compétences visées :

Capacité d'analyser des situations de communication et des genres textuels divers ; aptitude à mener des recherches documentaires et à gérer des contenus spécialisés ; capacité de rédiger et réviser des textes de spécialité ; maîtrise des conventions et registres textuels.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (à définir par l'enseignant-e) représentant 30 % de la note finale.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Communication spécialisée multilingue	Ma
<i>Communication écrite spécialisée B (anglais)</i>	
28 heures	4 crédits
CS	2h/semaine

Objectifs :

Acquérir, en tant qu'étudiant-e non anglophone, les moyens de comprendre, d'analyser, de produire et de réviser des textes spécialisés rédigés en anglais.

Descriptif :

Analyse des caractéristiques fondamentales essentielles de différents types de textes spécialisés en langue anglaise. Entraînement pratique à la rédaction et à la révision de ce type de textes.

Compétences visées :

Capacité de comprendre et d'analyser des textes de spécialité en anglais ; aptitude à rédiger en anglais de spécialité en se conformant aux normes pertinentes ; capacité de réviser des textes spécialisés.

(Cours donné en anglais)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (à définir par l'enseignant-e) représentant 25 % de la note finale.

Prérequis : 0

Communication spécialisée multilingue	Ma
<i>Économie et transcréation – Finance et marketing multilingue</i>	
28 heures	4 crédits
CR	2h/semaine

Objectifs :

Acquérir les connaissances théoriques nécessaires pour comprendre le domaine du marketing financier ; développer les compétences analytiques, linguistiques, interculturelles et de travail en équipe indispensables pour mener à bien des projets de communication multilingue dans ce domaine (par exemple, communication institutionnelle dans différentes régions linguistiques, élaboration du matériel marketing, adaptation des stratégies de communication selon le destinataire et les objectifs stratégiques de l'entreprise, etc.).

Descriptif :

Le cours présente, dans la première partie, les notions de base de la finance et du marketing dont le traducteur, la traductrice ou le ou la spécialiste en communication multilingue va avoir besoin pour gérer des projets de communication dans le domaine financier international ainsi que les différents processus de communication multilingue qu'on peut rencontrer dans les entreprises. Dans la seconde partie, le cours combine les acquis théoriques de la première partie et les compétences propres au traducteur, à la traductrice en les appliquant à l'étude de cas pratiques basés sur des projets de communication financière réels.

Compétences visées :

Capacité de comprendre le discours financier et de bien se documenter ; aptitude à acquérir les stratégies du marketing et de la communication nécessaires pour participer à des campagnes de communication d'entreprise ; capacité de travailler avec une grande variété d'interlocuteurs et de gérer un volume considérable de documents ; vision des différents processus de communication multilingue typiques des entreprises, du rôle du traducteur, de la traductrice dans la définition et l'exécution de ces processus et des défis y relatifs.

(Cours donné en anglais (2/3) et en français (1/3))

Modalités d'évaluation: Travail à effectuer représentant 40 % de la note finale ; examen écrit (durée : 2 heures)

Prérequis : 0

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Communication spécialisée multilingue

Ma

Gestion du multilinguisme

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Ce cours a un double objectif : (i) analyser des dimensions économiques du multilinguisme et leurs conséquences dans la vie économique, principalement pour les acteurs du secteur privé (individus et les entreprises); (ii) analyser le secteur langagier comme secteur économique et ses implications pour la traduction.

Descriptif :

Le cours est centré sur la notion de valeur, au sens économique, du bi- et du multilinguisme (par comparaison à l'unilinguisme). Après avoir abordé les principes épistémologiques d'une application de l'analyse économique aux questions linguistiques, il aborde des thèmes tels que la valeur des compétences linguistiques pour les individus sur le marché du travail, le rôle des langues dans la création de valeur ajoutée en entreprise, les langues dans la communication publicitaire, et les conséquences macroéconomiques de ces questions. Celles-ci informent la problématique générale de gestion du multilinguisme dans les sociétés contemporaines.

Compétences visées :

Développement d'une sensibilité aux enjeux économiques du multilinguisme et de la compréhension des choix auxquels sont confrontés les acteurs économiques et sociaux face aux questions de langue ; capacité d'identifier et de mesurer les coûts et bénéfices de différents scénarios pour une gestion efficace des situations de multilinguisme ; capacité de saisir les dimensions socioéconomiques de la traduction.

(Cours donné en français. Lectures obligatoires en français ou en anglais)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

Communication spécialisée multilingue

Ma

Pratiques de la communication-monde à l'ère numérique

28 heures

CR : 1 h CX : 1 h

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Développer une approche critique et pratique de la communication en contexte numérique, international, inter/pluriculturel et plurilingue ; permettre l'acquisition d'un socle théorique solide en sciences de l'information et de la communication; développer un diagnostic et décliner une stratégie de communication dans une politique de communication numérique à l'interne comme à l'externe ; appréhender les métiers et pratiques emblématiques de la communication stratégique en contexte numérique.

Descriptif :

Après avoir abordé les grandes étapes de la stratégie de communication, notamment en contexte international et inter/pluriculturel, il s'agira de comprendre les enjeux de la société numérique, puis d'être en mesure de construire ou d'accompagner le déploiement d'une politique de communication numérique, aussi bien à l'interne qu'à l'externe de l'organisation, à travers six pratiques de la communication stratégique (lobbying, communication événementielle, responsabilité sociale et environnementale, publicité en ligne, *community management* et influence en ligne).

Compétences visées :

Capacité de construire ou d'adapter une stratégie et un diagnostic de communication pour un contexte numérique international et interculturel ; capacité d'appliquer des théories des sciences de l'information et de la communication à la communication marketing et managériale en contexte numérique, international et interculturel ; capacité d'évaluer et de critiquer six pratiques de la communication stratégique (lobbying, communication événementielle, responsabilité sociale et environnementale, publicité en ligne, *community management* et influence en ligne).

Modalités d'évaluation : Examen écrit représentant 60% de la note finale (durée : 2 heures) ; travail à effectuer représentant 40 % de la note finale.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Communication spécialisée multilingue

Ma

Politique et aménagement linguistiques / Language policy and planning (LPP)

28 heures

CR

2/semaine

4 crédits

Objectifs Aborder la diversité linguistique en tant qu'enjeu de politique publique et se familiariser avec les enjeux socio-politiques du multilinguisme et des interventions de politique linguistique, y compris en tant qu'influence déterminante sur les services de traduction et d'interprétation.

Descriptif :

Le cours propose une vue d'ensemble du multilinguisme comme enjeu majeur des sociétés à travers l'histoire, importance qui se confirme à l'heure de la mondialisation. Partant d'une réflexion fondamentale sur la diversité des langues et des cultures, il réinterprète celle-ci en tant qu'objet de politique publique, puis propose quatre champs d'application – dont en général deux peuvent être traités dans le cadre de la dotation horaire du cours – à savoir : (1) la protection et la promotion des langues régionales et minoritaires ; (2) les régimes linguistiques des organisations internationales ; (3) les dimensions linguistiques de l'intégration en contexte migratoire ; (4) la macro-dynamique des langues et la gestion de la diversité dans une perspective globale.

Compétences visées :

Développement d'une compréhension sociale et politique des langues et du multilinguisme, en identifiant les enjeux de pouvoir liés au contrôle des ressources matérielles et symboliques ; familiarisation avec certains des principaux défis de politique linguistique contemporaine ; développement d'une culture générale sur la diversité linguistique et sa gestion par les politiques publiques ; situer le rôle du traducteur, de la traductrice dans la gestion socio-politique de la diversité.

(Cours donné en anglais. Lectures obligatoires en français ou en anglais)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail de séminaire.

Prérequis : o

Communication spécialisée multilingue

Ma

Localisation

28 heures

CR : 1 h CX : 1 h

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Acquérir les concepts de base de la localisation ainsi que ses techniques principales.

Descriptif :

Présentation de l'industrie de la localisation (avec ses différents acteurs et activités) et des techniques pour localiser les différents produits numériques. Les cours magistraux sont accompagnés de travaux pratiques

Compétences visées :

Connaissance des différentes étapes et techniques du processus de localisation ; capacité de localiser différents produits numériques (sites web, logiciels et jeux vidéo) selon leurs caractéristiques particulières ; maîtriser l'utilisation des outils professionnels liés à la localisation (éditeurs avancés de texte et d'image, environnements de programmation, outils d'aide à la traduction et à la localisation).

(Cours donné en anglais)

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Communication spécialisée multilingue	Ma
<i>Gestion de projets et assurance de la qualité</i>	
28 heures	4 crédits
CR : 1 h CX : 1 h	2h/semaine

Objectifs :

Acquérir des bases théoriques et pratiques nécessaires pour la préparation et la gestion de projets de traduction et localisation, ainsi que pour effectuer des tâches d'assurance qualité y associées.

Descriptif :

Définition et approfondissement de notions clés liées à la gestion de projets, et plus précisément à la gestion de projets de traduction et de localisation (étapes, acteurs, ressources, tâches à accomplir); définition et analyse des modèles d'assurance qualité utilisés dans l'industrie de la localisation ; présentation d'outils destinés à faciliter la gestion de projets et l'assurance qualité.

Compétences visées :

Développement des compétences de base liées à la gestion de projets de traduction et de localisation (identification et résolution de problèmes, gestion des risques, traitement et gestion de fichiers avec des formats variés) et à l'assurance qualité (esprit critique, connaissance des modèles existantes) ; maîtrise des outils de gestion de projet et d'assurance qualité ; capacité de travailler en groupe et de gérer le travail en équipe.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

Communication spécialisée multilingue	Ma
<i>Traduction audiovisuelle</i>	
28 heures	4 crédits
CS	2h/semaine

Objectifs :

S'initier aux spécificités de la traduction audiovisuelle, se familiariser avec les enjeux de l'accessibilité audiovisuelle, et se préparer à une activité professionnelle dans ce domaine.

Descriptif :

Thématiques abordées : bases théoriques de la traduction audiovisuelle ; besoins spécifiques des différents groupes cibles (dont les personnes présentant une déficience sensorielle) ; pratique de la traduction audiovisuelle : sous-titrage intralinguistique, sous-titrage interlinguistique, audiodescription, surtitrage ; outils d'aide et logiciels à l'intention des traducteurs et traductrices de l'audiovisuel.

Compétences visées :

Savoir réaliser un projet de traduction audiovisuelle et effectuer l'ensemble des étapes dans le processus de travail ; connaître la littérature spécialisée et les évolutions scientifiques dans le domaine de la traduction audiovisuelle ; connaître les normes et la déontologie de la profession ; savoir utiliser un logiciel de sous-titrage, effectuer le repérage et incruster les sous-titres ; maîtriser le métalangage nécessaire pour décrire et évaluer des solutions de traduction.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche.

Prérequis : o

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Déontologie et pratique professionnelle

Séminaire et stage de traduction

Ma

4 crédits

Objectifs :

Mettre à profit les compétences acquises pour la pratique de la traduction dans une situation professionnelle réelle en prenant conscience de la diversité des marchés de la traduction et de leurs enjeux déontologiques, sociologiques et relationnels.

Descriptif :

Séminaire :

Le séminaire aborde les différents contextes de pratique professionnelle et s'articule notamment autour des points suivants : contextes professionnels ; normes de qualité ; éthique et déontologie ; gestion de projets (principes et outils) ; associations professionnelles ; témoignages.

Stage de traduction :

Voir les directives du Département de traduction en la matière.

Compétences visées :

Compétences de gestion professionnelle : gagner en autonomie, interagir avec les différents acteurs, s'adapter aux conditions du marché (des points de vue technique, relationnel et éthique).

Modalités d'évaluation : Séminaire et stage non notés.

Validation du stage : présence obligatoire aux séances du séminaire ; rapport de stage et attestation de l'employeur (voir les directives du Département de traduction en la matière).

Le rapport doit comprendre entre 1500 et 1800 mots et intégrer une analyse du contexte de traduction et des éléments de déontologie et de gestion professionnelle, en lien avec des thèmes abordés pendant le séminaire.

Prérequis : Avoir validé l'un des cours suivants dans la paire de langues proposée pour le stage : traduction argumentée ; traduction, révision et post-édition ; traduction économique et financière (cours 1 ou cours 2) ; traduction juridique et institutionnelle (cours 1 ou cours 2).

Un seul stage de traduction possible avec obtention de 4 crédits, obligatoire ou en tant qu'option (selon Ma).

Déontologie et pratique professionnelle

*Stage relevant du TIM**

Ma

4 crédits

Objectifs :

Apprendre à travailler en équipe sur un projet interdisciplinaire.

Descriptif :

Stage relevant du traitement informatique multilingue et défini en concertation avec le directeur du département.

Compétences visées :

Approfondissement des connaissances théoriques et des compétences pratiques en immersion dans le milieu professionnel.

Modalités d'évaluation : Rapport de stage et, le cas échéant, attestation de l'employeur.

Prérequis : o

Stage réservé à la MATT.

Un seul stage possible avec obtention de 4 crédits, en tant qu'option.

Mémoire

Mémoire en traductologie

Ma

ME

24 crédits

Objectifs :

Apprendre à mener une réflexion critique et à rédiger un mémoire de recherche sur un sujet relevant de la traductologie.

Descriptif :

Mémoire sur un sujet défini en concertation avec le directeur de recherche.

Compétences visées :

Capacité de poser une question en vue d'une recherche, de développer une problématique et de rédiger un travail de recherche.

Modalités d'évaluation : Travail écrit et soutenance.

Prérequis : o

* Un seul stage possible avec obtention de 4 crédits en tant qu'option.

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

Mémoire Ma
Mémoire en traduction spécialisée

ME

24 crédits

Objectifs :

Apprendre à mener une réflexion critique et à rédiger un mémoire de recherche sur un sujet relevant de la traduction spécialisée.

Descriptif :

Mémoire sur un sujet défini en concertation avec le directeur de recherche.

Compétences visées :

Capacité de poser une question en vue d'une recherche, de développer une problématique et de rédiger un travail de recherche.

Modalités d'évaluation : Travail écrit et soutenance.

Prérequis : o

Mémoire Ma
Mémoire en technologies de la traduction

ME

24 crédits

Objectifs :

Apprendre à mener une réflexion critique et à rédiger un mémoire de recherche portant sur les technologies de la traduction, la traductique ou le traitement informatique multilingue.

Descriptif :

Mémoire sur un sujet défini en concertation avec le directeur de recherche.

Compétences visées :

Capacité de poser une question en vue d'une recherche, de développer une problématique et de rédiger un travail de recherche.

Modalités d'évaluation : Travail écrit et soutenance.

Prérequis : o

Mémoire Ma
Mémoire en traduction et communication spécialisée multilingue

ME

24 crédits

Objectifs :

Apprendre à mener une réflexion critique et à rédiger un mémoire de recherche sur un sujet relevant de la communication spécialisée multilingue, y compris sur des aspects communicationnels de la traduction.

Descriptif :

Mémoire sur un sujet défini en concertation avec le directeur de recherche.

Compétences visées :

Capacité de poser une question en vue d'une recherche, de développer une problématique et de rédiger un travail de recherche.

Modalités d'évaluation : Travail écrit et soutenance.

Prérequis : o

Annexe

Termes et définitions

crédit ECTS	unité du système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS), qui mesure tout travail fourni par l'étudiant-e (présence en cours magistraux, exercices, séminaires, travaux pratiques, recherches bibliographiques, travaux personnels, etc.) pour satisfaire aux exigences de validation de l'enseignement
	Note : Un crédit ECTS correspond à 25 à 30 heures de travail de l'étudiant-e ; une année équivaut à 60 crédits ECTS.
langue A	langue maternelle ou de culture considérée comme langue active, utilisée comme langue d'arrivée en traduction
langue active	= langue A
langue B	langue seconde, considérée comme langue passive, utilisée comme langue de départ en traduction
langue passive	= langue B

Codes, abréviations et acronymes

1L	Combinaison à une langue passive
2L	Combinaison à deux langues passives
3L	Combinaison à trois langues passives
AR	arabe
Ba	baccalauréat universitaire (= bachelor)
CR	cours
CS	cours-séminaire
CX	cours et exercices
DE	allemand
EN	anglais
ES	espagnol
FR	français
IT	italien
Ma	maîtrise universitaire (= master)
MATCOM	Maîtrise universitaire en traduction et communication spécialisée multilingue
MATS	Maîtrise universitaire en traduction spécialisée
e-MATS	Maîtrise universitaire en traduction spécialisée à distance
MATT	Maîtrise universitaire en traduction et technologies
ME	mémoire
RU	russe

Notes

Contrôle des connaissances

Travail de séminaire

Le travail de séminaire, qui peut être de nature écrite et/ou orale, doit obligatoirement être proposé par l'enseignant-e, mais est facultatif pour l'étudiant-e. Il peut être effectué soit dans le cadre des heures d'enseignement, soit en dehors de celles-ci. L'enseignant-e communique par écrit la forme et les modalités de ce travail en début de semestre.

Le travail est corrigé par le ou la titulaire de l'enseignement, puis soumis à un juré. Le ou la titulaire peut exiger que le travail soit accompagné d'une déclaration de non-plagiat en fonction de la nature de celui-ci. La note obtenue, qui est obligatoirement prise en compte (même si elle est inférieure à 4), représente 30 % de la note finale.

Si le travail de séminaire n'est pas fait ou n'est pas remis, la note de l'examen écrit constitue la totalité de l'évaluation, soit 100 % de la note finale.

Si le résultat obtenu au travail de séminaire est inférieur à 4, seul l'examen écrit est pris en compte lors de la session de rattrapage (100% de la note finale).

Travail à effectuer

Outre l'examen écrit, le contrôle des connaissances peut comprendre un travail à effectuer, pris en compte dans la note finale à raison d'un pourcentage établi dans le descriptif du cours. Le travail à effectuer est obligatoire. Il peut prendre la forme d'un travail écrit, d'une présentation orale ou d'un exercice. Il peut être réalisé à titre individuel ou en groupe. L'enseignant-e communique par écrit la forme et les modalités de ce travail en début de semestre.

Le ou la titulaire de l'enseignement corrige le travail, puis le soumet à un-e juré-e. Le ou la titulaire peut exiger que le travail soit accompagné d'une déclaration de non-plagiat en fonction de la nature de celui-ci.

Si la moyenne des deux notes obtenues (examen, travail à effectuer) est insuffisante, l'étudiant-e repasse l'épreuve selon le schéma suivant :

- si les deux notes sont insuffisantes, l'étudiant-e repasse l'examen ; il ou elle a la possibilité de refaire le travail à effectuer ou de garder la note déjà obtenue pour celui-ci. Le résultat final est composé des deux notes ;
- si l'une des deux notes est insuffisante, l'étudiant-e garde le bénéfice de la note égale ou supérieure à 4 et repasse l'autre épreuve ;
- en tout état de cause, il ou elle dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.

Travail de recherche

- Le travail de recherche constitue le seul contrôle des connaissances pour le cours auquel il est lié. Il est obligatoire et peut être constitué de plusieurs travaux effectués au cours du semestre. L'enseignant-e communique par écrit la forme et les modalités de ce travail en début de semestre.
- Selon le type de travail, le travail est accompagné d'une déclaration de non-plagiat. Il est corrigé par le ou la titulaire de l'enseignement, puis soumis à un-e juré-e. La note obtenue à ce travail représente 100% de la note finale.
- Si l'étudiant-e n'obtient pas la note requise lui permettant d'obtenir les crédits attachés à un enseignement pour lequel le contrôle des connaissances consiste à effectuer un travail de recherche, il refait ce travail. Il dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.

Utilisation de documentation pendant les examens

Lorsque des ressources sont autorisées, celles-ci sont définies par l'enseignant-e.

Modalités d'application des dispositions transitoires

1. Les étudiant-es qui ont commencé leurs études de Ma en traduction selon l'ancien plan d'études (en vigueur jusqu'au 18 septembre 2017) ont le choix entre terminer la même Ma ou poursuivre l'un des cursus d'études de Ma en traduction du nouveau plan d'études, selon les dispositions transitoires qui figurent dans le Règlement d'études des Ma en traduction et selon les présentes modalités d'application de ces dispositions transitoires.
2. Les étudiant-es qui souhaitent passer de l'ancienne Ma en traduction à une nouvelle Ma en traduction doivent en faire la demande en remplissant le formulaire mis à disposition par la Faculté à cet effet, dans les délais prévus dans le nouveau Règlement d'études des Ma en traduction. Il leur appartient alors de valider les crédits manquants selon le nouveau plan d'études des Ma en traduction. Les étudiant-es qui le souhaitent peuvent demander de passer à une Ma en traduction à 90 crédits ECTS avec une langue passive.
3. Lorsque les étudiant-es décident de poursuivre leurs études selon l'ancien plan d'études, le titre universitaire qui leur sera délivré après obtention des 120 crédits ECTS requis correspondra à la nomenclature de l'ancien plan d'études (Maîtrise universitaire en traduction, suivie de la mention).
4. Lorsque les étudiant-es décident de poursuivre leurs études selon le nouveau plan d'études, le titre universitaire qui leur sera délivré après obtention des 90 ou 120 crédits ECTS requis correspondra à la nomenclature du nouveau plan d'études (Maîtrise universitaire en traduction spécialisée, suivie, le cas échéant, de la mention ; Maîtrise universitaire en traduction et technologies ; Maîtrise universitaire en traduction et communication spécialisée multilingue).
5. Les crédits déjà obtenus dans le cadre de l'ancien plan d'études sont considérés comme acquis et validés.
6. Les crédits obtenus dans le cadre de l'ancien plan d'études qui ne figurent pas dans la liste des crédits requis dans le cadre du nouveau plan d'études sont considérés comme acquis et validés en tant qu'options.
7. Les étudiant-es ne peuvent pas obtenir des crédits dans le cadre du nouveau plan d'études en suivant des enseignements qui sont comparables aux enseignements qu'ils ont suivis dans le cadre de l'ancien plan d'études et pour lesquels ils ont obtenu des crédits y relatifs.
8. Si un-e étudiant-e a échoué à un cours dans l'ancien plan d'études, il ou elle le rattrape avec le cours comparable si celui-ci existe (voir tableau comparatif des cours ci-dessous). Il ou elle obtient alors le nombre de crédits inscrit au nouveau plan d'études.

A. Dispositions concernant les étudiant-es qui décident de poursuivre leurs études selon l'ancien plan d'études (option recommandée aux étudiant-es qui ont validé au moins 60 crédits dans le cadre de l'ancien plan d'études)

Lorsque les étudiant-es décident de poursuivre leurs études selon l'ancien plan d'études, il leur appartient de compléter, le cas échéant, le nombre de crédits obtenus dans chaque domaine de l'enseignement dans le cadre de l'ancien plan d'études par des crédits de cours proposés dans le cadre du nouveau plan d'études pour atteindre le nombre minimum de crédits requis par domaine selon le tableau de correspondance et le tableau comparatif des cours ci-dessous. Tous les crédits acquis au-delà des minima requis par domaine pourront être validés en tant qu'options.

Le titre universitaire qui leur sera délivré après obtention des 120 crédits requis correspondra à l'ancienne nomenclature (Maîtrise universitaire en traduction, mention technologies de la traduction, mention traduction spécialisée, mention traduction spécialisée – orientation traduction juridique ou mention traductologie).

B. Dispositions concernant les étudiant-es qui décident de poursuivre leurs études selon le nouveau plan d'études

Lorsque les étudiant-es décident de poursuivre leurs études selon le nouveau plan d'études, il leur appartient de valider les crédits manquants selon le plan d'études de la nouvelle maîtrise en traduction ou mention choisies. Pour changer de maîtrise en traduction ou de mention, il faut en faire la demande en remplissant le formulaire mis à disposition par la Faculté à cet effet dans les délais impartis. Il est alors possible de demander de passer à une Ma en traduction à 90 crédits ECTS avec une langue passive.

Les étudiant-es qui ont obtenu tous les crédits requis dans un domaine de l'enseignement selon l'ancien plan d'études ne sont pas obligé-es, pour ce domaine, de valider les cours requis au tronc commun du nouveau plan d'études. Pour les autres domaines, il leur appartient de compléter, le cas échéant, le nombre de crédits obtenus dans le cadre de l'ancien plan d'études par des crédits dans les domaines de l'enseignement du nouveau plan d'études pour atteindre le nombre de crédits requis selon la Ma en traduction et la mention choisies. Dans les domaines pour lesquels ils n'ont pas validé tous les crédits requis selon l'ancien plan d'études, il leur appartient de choisir les cours requis au tronc commun (voir tableau comparatif des cours). Tous les crédits acquis au-delà des minima requis par domaine peuvent être validés en tant qu'options.

Les étudiant-es qui ont validé un stage comme option selon l'ancien plan d'études obtiennent 5 crédits dans le domaine *déontologie et pratique professionnelle* selon le nouveau plan d'études.

Le titre universitaire qui leur sera délivré après obtention des 90 ou 120 crédits ECTS requis correspondra à la nouvelle nomenclature.

C. Dispositions concernant le cours de Méthodologie de la recherche / Séminaire de recherche pour les étudiant-es de MATT ayant commencé leurs études avant septembre 2018

Le cours de Méthodologie de la recherche remplace le cours de Séminaire de recherche. Les étudiant-es de MATT ayant commencé leurs études avant septembre 2018 et n'ayant pas suivi le cours de Séminaire de recherche doivent valider le cours de Méthodologie de la recherche en tant que cours obligatoire du tronc commun.

Tableau de correspondance

(nombre minimum de crédits à valider par domaine
pour les étudiant-es qui poursuivent leurs études selon l'ancien plan d'études)

Mentions		Domaines de l'enseignement					
		Trad. argumentée et révision	Trad. spécialisée	Spécialité	Traducto- logie	Technologies de la traduction	Mémoire
Traduction spécialisée	1L	12	16	16	8	8	24
	2L	24	32	12	4	4	24
	3L	36	36	8	-	4	24
Traduction spécialisée - orientation trad. juridique**	1L	12	16	16	8	8	24
	2L	24	32	12	4	4	24
Traductologie	1L	12	8	4	24	8	24
	2L	24	16	4	24	4	24
Technologies de la traduction	1L	12	8	4	8	28	24
	2L	24	16	4	4	28	24

Options

Le nombre de crédits en Options correspond à la différence entre le minimum requis par domaine indiqué dans le tableau de correspondance et le nombre de crédits requis pour l'obtention du diplôme (120).

La mention « **Traduction spécialisée – orientation traduction juridique » est proposée aux étudiant-es ayant obtenu les crédits suivants :

- Avec une langue passive : 8 crédits en traduction juridique, 20 crédits en droit (crédits en spécialité et options), 24 crédits du mémoire en traduction juridique ou droit comparé.
- Avec deux langues passives : 16 crédits en traduction juridique, 12 crédits en droit (crédits en spécialité et/ou options), 24 crédits du mémoire en traduction juridique ou droit comparé.

Tableau comparatif des cours

Domaines de l'enseignement	Intitulés des cours et nombre de crédits	
	Ancien plan d'études	Nouveau plan d'études
Traduction argumentée et révision	<p>Traduction argumentée B1-A : 7,5 Traduction et révision B1-A : 7,5</p> <p>Traduction argumentée B2-A : 7,5 Traduction et révision B2-A : 7,5</p> <p>Traduction argumentée B3-A : 7,5 Traduction et révision B3-A : 7,5</p>	<p>Traduction argumentée B1-A : 6 Traduction, révision et post-édition B1-A : 6</p> <p>Traduction argumentée B2-A : 6 Traduction, révision et post-édition B2-A : 6</p> <p>Traduction argumentée B3-A : 6 Traduction, révision et post-édition B3-A : 6</p>
Traduction spécialisée	<p>Traduction juridique B1-A – Cours 1 et 2 : 5</p> <p>Traduction juridique B2-A – Cours 1 et 2 : 5</p> <p>Traduction juridique B3-A – Cours 1 et 2 : 5</p> <p>Traduction économique B1-A – Cours 1 et 2 : 5</p> <p>Traduction économique B2-A – Cours 1 et 2 : 5</p> <p>Traduction économique B3-A – Cours 1 et 2 : 5</p> <p>Traduction technique et scientifique : 5 Traduction littéraire : 5</p>	<p>Traduction juridique et institutionnelle B1-A – Cours 1 et 2 : 4</p> <p>Traduction juridique et institutionnelle B2-A – Cours 1 et 2 : 4</p> <p>Traduction juridique et institutionnelle B3-A – Cours 1 et 2 : 4</p> <p>Traduction économique et financière B1-A – Cours 1 et 2 : 4</p> <p>Traduction économique et financière B2-A – Cours 1 et 2 : 4</p> <p>Traduction économique et financière B3-A – Cours 1 et 2 : 4</p> <p>Traduction technique et scientifique : 4 Traduction littéraire : 4</p>
Spécialités	<p>Droit – Droit international : 5 Droit – Organisations internationales : 5</p> <p>Droit – langue A – cours 1¹⁹ et 2 : 5 Économie 1 : 5 Économie 2 : 5 Économie 3 : 5</p> <p>Économie du multilinguisme : 5</p> <p>Politiques linguistiques : 5*</p> <p>Techniques – langue A : 5</p>	<p>Droit – Droit international : 4 Droit – Organisations internationales et européennes : 4</p> <p>Droit – langue A – cours 1²⁰ et 2 : 4 Économie – Microéconomie : 4 Économie – Macroéconomie : 4 Économie – Finances publiques et échanges internationaux : 4</p> <p>Gestion du multilinguisme : 4 <i>validé désormais comme cours de Communication spécialisée multilingue</i></p> <p>Politique et aménagement linguistiques : 4*, <i>validé désormais comme cours de Communication spécialisée multilingue</i></p> <p>Introduction à l'étude des sciences et des techniques : 4 <i>Nouveau cours :</i> Économie et transcréation – Finance et marketing multilingue : 4</p>

¹⁹ Ne sont pas autorisé-es à suivre ce cours les étudiant-es ayant suivi le cours « Initiation au droit (langue A) » du Ba en communication multilingue, qui permet l'accès direct au cours 2 de Droit en langue A, ainsi qu'au cours 1 de Droit en langue B de la Ma.

²⁰ Ne sont pas autorisé-es à suivre ce cours les étudiant-es ayant suivi le cours « Initiation au droit (langue A) » du Ba en communication multilingue, qui permet l'accès direct au cours 2 de Droit en langue A, ainsi qu'au cours 1 de Droit en langue B de la Ma.

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

<p align="center">Traductologie</p>	<p align="center">Histoire de la traduction : 5 Théories contemporaines de la traduction : 5 Épistémologie et méthodologie de la recherche : 5 Traduction audiovisuelle : 5**</p> <p align="center">Critique des traductions : 5 Séminaire de traductologie : 5 Traduction et subjectivité : 5</p>	<p align="center"><i>n'est plus proposé</i></p> <p align="center">Introduction à la traductologie : 4</p> <p align="center">Méthodologie de la recherche : 4 Traduction audiovisuelle : 4**, <i>validé désormais comme cours de Communication spécialisée multilingue</i></p> <p align="center">Critique des traductions : 4 Séminaire de traductologie : 4</p> <p align="center"><i>n'est plus proposé</i></p> <p align="center"><i>Nouveaux cours :</i> Nouvelles perspectives en traductologie : 4 Traductologie appliquée : 4</p>
<p align="center">Technologies de la traduction</p>	<p align="center">Terminologie : 5 Terminographie : 5 Terminotique : 5 Traduction assistée par ordinateur : 5 Traduction automatique 1 : 5 Traduction automatique 2 : 5</p> <p align="center">Ingénierie linguistique : 5 Corpus pour la traduction : 5 Localisation et gestion de projet : 5 Séminaire de recherche : 5 XML et documents multilingues : 5</p>	<p align="center">Terminologie : 4 Terminographie : 4 Terminotique : 4 Traduction assistée par ordinateur : 4 Traduction automatique 1 – Systèmes et architecture : 4 Traduction automatique 2 – Pré-édition, post-édition et évaluation : 4 Ingénierie linguistique : 4 Corpus pour la traduction : 4 Localisation : 4 Méthodologie de la recherche : 4 XML et documents multilingues : 4</p> <p align="center"><i>Nouveau cours :</i> Gestion de projets et assurance de la qualité : 4</p>
<p align="center"><i>Nouveau domaine :</i> Communication spécialisée multilingue</p>	<p align="center">--</p>	<p align="center"><i>Nouveaux cours :</i> Communication écrite spécialisée A : 4 Communication écrite spécialisée B (anglais) : 4 Économie et transcréation – Finance et marketing multilingue : 4 Gestion du multilinguisme : 4 Politique et aménagement linguistiques / Language policy and planning (LPP) : 4* Localisation : 4 Gestion de projets et assurance de la qualité : 4 Traduction audiovisuelle : 4**</p>
<p align="center">Mémoire</p>	<p align="center">Mémoire : 20 / 25</p>	<p align="center">Mémoire : 24</p>

**PLAN D'ÉTUDES DES
MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN TRADUCTION DE LA FTI**

<p align="center"><i>Nouveau domaine :</i> Déontologie et pratique professionnelle</p>	<p align="center">Stage en traduction : 5</p> <p align="center">Stage en TIM : 5</p>	<p align="center">Déontologie et pratique professionnelle (séminaire et stage) : 4</p> <p align="center">Stage relevant du TIM (seulement option MATT) : 4</p>
<p align="center">Options</p>	<p align="center">Peuvent être validés en option :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les enseignements de Ma à la FTI qui ne sont pas validés dans les domaines d'enseignement susmentionnés (les enseignements de traduction doivent correspondre à la combinaison linguistique de l'étudiant) ; • d'autres enseignements de l'UNIGE pertinents par rapport à la mention choisie, sur proposition de l'étudiant-e et après approbation du conseiller aux études pour la Ma et du directeur de département ou du responsable d'unité ; • des enseignements dans une autre université en Suisse ou à l'étranger, sur proposition de l'étudiant-e et après approbation des conseillers aux études, du responsable de la mobilité dans la langue concernée, et du directeur de département ou du responsable d'unité 	<p align="center"><i>Pas de changements. Les cours du domaine Communication spécialisée multilingue seraient comptabilisés en tant qu'options pour les étudiant-es de l'ancien plan d'études qui souhaiteraient les suivre (sauf, le cas échéant, pour les cours Politique et aménagement linguistiques* et Traduction audiovisuelle**).</i></p>

* Pour les étudiant-es qui poursuivent leurs études selon l'ancien plan d'études, le cours Politique et aménagement linguistiques peut être validé sous Spécialités ou en tant qu'option.

** Pour les étudiant-es qui poursuivent leurs études selon l'ancien plan d'études, le cours Traduction audiovisuelle peut être validé sous Traductologie ou en tant qu'option.

Entrée en vigueur : septembre 2017

Dernière mise à jour : septembre 2023